

■ Théâtre de Ménilmontant



Après sa fermeture
subite de nombreuses
discussions en vue
de sa réouverture

> 4

■ Place Gambetta

Le calendrier des travaux
d'ici l'été

> 3

■ Collèges du sud 20^e

La nouvelle sectorisation
reportée de deux ans

> 5

■ Fabrique de la Danse

Ouverture en 2021
205 avenue Gambetta

> 6

■ La pensée sociale chrétienne au cœur du Grand débat

> 12

■ Disparition de Guy Rétoré

Fondateur du Théâtre
de l'Est Parisien

> 16

L'Ami du 20^e

Journal chrétien d'informations locales • Février 2019 • n° 752 • 73^e année

2 €

Dans le 20^e, 18% de la population a plus de 60 ans.

Rester chez soi ou aller en maison de retraite Comment choisir ?

Les solutions sont nombreuses pour répondre à la situation
et aux souhaits des personnes > Pages 7 à 9



résidence rue du retrait



**ÉPARGNER
DANS UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative,
appartient à ses 7,4 millions de clients-sociétaires.

CRÉDIT MUTUEL PARIS 20 SAINT-FARGEAU
167, AVENUE GAMBETTA – 75020 PARIS – TÉL. : 0 820 099 893*
24, RUE DE LA PY – 75020 PARIS – TÉL. : 0 820 099 894*
COURRIEL : 06050@CREDITMUTUEL.FR

*0,12 € TTC/min.

L'image insolite du 20^e

Cette pompe à essence, parue dans notre numéro précédent, se trouve dans un garage, situé au 39, rue de la Chine, près du passage des Soupis. Elle est visible aux horaires d'ouverture du garage. Une mention particulière à notre lecteur de la porte de Vincennes, qui, s'il n'a pas trouvé l'endroit

où se situe cette pompe, y voit toutefois un hommage à sa députée ! Mais trouverez-vous où se situe ce graph : « Serrez m'en cinq et je vous offrirai des fleurs ! » ? Faites nous part de votre réponse à l'adresse « lamidu20eme@free.fr » ou proposez-nous vos propres images insolites. Solution dans notre prochain numéro.



C'est aussi ma représentante, mordicus ! @jackroual



© MIREILLE DELCOURTIERE

Une dernière question.

En marge des événements actuels, une jeune femme accouche de jumeaux. « Mais comment allez-vous les appeler ? » ■

« uhor ɹə ɹəllɪŋ »

Le traiteur de l'Ami prend sa retraite !

Après 43 ans de travail, dont 30 années rue du Surmelin, Chantal et Patrice Airiau cessent leur activité. Vous ne connaissez peut-être pas leur nom, mais vous avez sans doute pu apprécier leur

buffet, lors d'une fête de l'Ami. Et principalement leur art pour la décoration. Nous leur adressons tous nos remerciements pour leur disponibilité et leur professionnalisme, et leur souhaitons une bonne continuation.



© FRANÇOIS HEN

Le plat du traiteur

Un nom pour le futur jardin rue Saint-Fargeau

Les travaux en vue de la création d'un jardin ont commencé au 50, rue Saint-Fargeau. On ne peut que se réjouir de cette augmentation des espaces verts dans nos quartiers. Dans le précédent numéro de l'Ami, Saint Farge'au Vert mentionne l'éventualité d'un concours d'idées pour donner un nom à ce square. Voici deux suggestions que vous pourriez relayer :

Rosalind FRANKLIN (1920-1958), chercheuse américaine qui a séjourné à Paris. Ses travaux ont été utilisés à son insu par Watson, Crick et Wilkins, leur permettant de comprendre la structure de la molécule d'ADN et d'obtenir un Nobel ! Ils ne l'ont pas associée à leur réussite (et pour cause). Il paraît donc légitime de rétablir

la vérité et d'honorer une femme qui a permis la compréhension des mécanismes de l'hérédité et de l'évolution du vivant, sujets d'une brûlante actualité en période de dérèglements climatiques et d'extinctions majeures... Le jardin pourrait être décoré avec une maquette d'ADN réalisée en partenariat avec des collégiens/lycéens du 20^e (encadrés par des enseignants de sciences volontaires) et des artisans par exemple. Cela pourrait être un projet pédagogique valorisant et porteur de sens, à l'origine d'une réflexion sur la vie et son évolution.

Adrienne BOLLAND (1895-1975), en clin d'œil à la station de tram toute proche, avec la représentation en grand format, style street art, du timbre qui l'a

honorée et en décorant les murs de panneaux d'information sur la vie de cette aviatrice, pionnière de la traversée des Andes, puis résistante. Très active en faveur du vote des femmes, elle obtint le soutien de Maryse Bastié et Hélène Boucher, bien connues dans le 20^e.

Ces propositions nécessitent bien sûr d'obtenir l'accord de principe des acteurs envisagés avec une prise en charge des frais induits. Leur participation devra être mentionnée de manière explicite et permanente à l'entrée du jardin. ■

ROLAND ET MARIE-FRANCE HEILBRONNER

Lecteurs de l'Ami et amis des jardins, à vos idées pour d'autres suggestions pour nommer ce nouvel espace vert !!

Courrier



des lecteurs

COMMENT LA MAIRIE DU 20^E VEUT FORCER LE PARTAGE

Que diriez-vous d'un jardin partagé sous vos fenêtres ? Sauf que ce jardin se trouverait au pied d'une copropriété déjà très malmenée par les voyous du quartier. Édifiée au début des années 70, elle s'ouvre sur trois rues, dispose d'une vaste aire de jeux intérieure et d'un petit jardinet qui donne sur la rue des Orteaux. Ces derniers temps, l'endroit idéal pour se retrouver nuitamment, fumer son joint, boire moult bières et autres boissons alcoolisées, pousser des hurlements, etc. La police ne peut intervenir, la copropriété n'étant pas clôturée. Pour que les forces de l'ordre se déplacent, il a fallu, moyennant un budget conséquent, installer des grilles tout autour, avec codes, pass Vigik, etc. C'est fait ! Enfin presque... Manque la grille d'accès au parking. Et il y a un « os » ! La mairie du 20^e a exhumé une disposition datant de... 1982 par laquelle elle nous avait obligés à lui vendre une parcelle du jardinet dans le cadre d'un projet d'alignement, aujourd'hui abandonné, une bande de 5,50 m de profondeur qui lui appartient. Malgré une déclaration de travaux acceptée, la mairie est revenue sur son accord de principe. Pour achever les travaux de clôture, nous devons accepter de gré ou de force le jardin partagé ! Pour des raisons de sécurité, la préfecture de police déconseille cette initiative mais la mairie n'en a cure ! Donnant, donnant ! Fermeture du parking contre jardin partagé ! Ça s'appelle du chantage !

DENISE CABELLI

Le P'tit Resto
Bar - Brasserie
Tél. 01 43 66 97 65
7, rue Sorbier
75020 PARIS

RESOBANQUE
Courtier, Banque, Assurance et Immobilier
Particuliers Professionnels
Agence Jourdain
56 Bis, Rue Olivier Métra - 75020 Paris
09 82 49 10 53 | www.resobanque.fr
contact@resobanque.fr

PELICAN ASSURANCES
Le courtier de votre avenir
279, boulevard Voltaire - 75011 Paris
Tél. : 01 43 73 66 00
Fax : 01 43 73 61 14
www.pelican-assurances.fr
Mail : contact@pelican-assurances.fr

N.D.L Notre Dame de Lourdes
Etablissement catholique d'enseignement privé, associé par contrat à l'Etat
École maternelle et élémentaire
ULIS Autisme
Collège - 6^e bilangue Allemand
Association sportive
Atelier Théâtre, Echec
16, rue Taclet - 75020 Paris
Tél. : 01 40 30 33 75
Courriel : secretariat@ndl75.fr

Atelier Jaune de Naples
Conservation & Restauration de Tableaux, et d'objets Polychromes
42, rue des Orteaux - 75020 Paris
Mob. : 06 09 07 37 49 - milenaciociola@gmail.com
www.atelierjaunedenaples.com - Fb : /mcrestauration
Agnès Pontier
Dessin, encre de chine & Gravure
agnespontier@free.fr - 06 08 16 51 57
www.agnespontier.fr

Aux Gourmandises Salées
GASTRONOMIE DU TERROIR
Jorge et Marie
Charcutier traiteur
auxgourmandisessalees@gmail.com
01 46 36 36 21
222 rue des Pyrénées
75020 Paris

Artisan Tout Corps d'Etat
l'artisan du 20^e
Plomberie - chauffage - Electricité - serrurerie
Rénovation - Vitrierie
45, rue Orfila - 75020 Paris
01 47 97 08 08

DEPIERRE immobilier
71-73, place de la Réunion
75020 PARIS
Tél. 01 43 67 08 08
Fax 01 43 67 04 04
depierre.immobilier@free.fr
L'agence du quartier Réunion
Estimations discrètes et gratuites
Achat - Vente - Location
Votre appartement en vente sur huit sites internet immobiliers !
Qui vous offre mieux ? Comparez !
Adhérent au code de déontologie FNAIM



Des nouvelles de Réunion Père-Lachaise

L'Ami est partenaire du concours Sonnet Quartier, organisé par le conseil de quartier Réunion Père-Lachaise. Ce concours de poésie se déroule durant le premier trimestre 2019. Pour participer, rien de plus simple. Il vous suffira de remettre un de vos poèmes dont les thèmes devront mettre en valeur en particulier le quartier, mais plus largement le 20^e dans les lieux de dépôts précisés dans le quartier (café jeux Natéma, centre Étincelles, centre Ken Saro-Wiwa, bibliothèque Louise Michel, AEPCR)

Pour tous renseignements : le site de la mairie ou 06 95 07 62 94

La fresque Impasse Suez célébrant le canal de Suez est terminée et sera inaugurée dès que les beaux jours seront de retour.

La première « Biennale de l'Image Tangible » s'est terminée le 22 décembre 2018. Durant un mois et demi, ce nouvel événement fédérateur, dont les origines se situent rue des Haies, a réuni 13 expositions, 64 artistes et



Affiche Sonnet Quartier

un projet in situ dans l'espace public autour des nouvelles pratiques photographiques. Entièrement gratuite, la Biennale de l'Image Tangible a permis de faire découvrir à un large public des œuvres d'art se situant à la frontière de diverses pratiques. Grâce à cette synchronisation d'énergies, la première édition de la Biennale de l'Image Tangible a rencontré un franc succès ! Toute l'équipe de la Biennale de l'Image Tangible remercie chaleureusement les artistes, le public, les partenaires médias et logistiques, ainsi que tous les lieux partenaires. Rendez-vous est pris pour l'automne 2020 ! ■



La fresque Impasse Suez

Les travaux de la place Gambetta débutent

A l'issue de ces travaux, fin août 2019, vous pourrez profiter d'une nouvelle place plus accessible et plus accueillante. La nouvelle place Gambetta et ses abords offriront de vastes espaces piétons, reconquis sur la voirie, qui permettront des usages diversifiés au profit de tous.

Que fait-on jusqu'en mars 2019 ?

28 et 29 janvier :
- revêtement et marquage au sol de la rue du Japon.

À partir du 30 janvier :

- les terminus des bus 60, 69 et 102 sont déplacés rue du Japon
- le terminus du bus 64 est déplacé face au 239, rue des Pyrénées
- l'arrêt de la Traverse de Charonne se trouvera rue du Cher.
- les arrêts du bus 26 seront déplacés : vers Nation, au 247, de la rue des Pyrénées ; vers Saint-Lazare, au niveau du 202-204, rue des Pyrénées.

Entre février et mars :

- agrandissement du parvis dallé de la mairie et réimplantation du kiosque « Lulu »

- installation des nouveaux feux et des traversées piétonnes de la place
- branchement des réseaux (eau, électricité...) pour les nouveaux emplacements des kiosques et déplacement de la fontaine Wallace face au 1, rue Belgrand
- plantation des 13 arbres de la place et installation de deux jardinières rue Belgrand
- nuit du 4 au 5 février : l'installation de barrières en béton le long des îlots entraînera la réduction d'une file de circulation sur la place. ■

Préparons le printemps 2019

Samedi 16 mars, à la mairie du 20^e : 4^e édition

On vous attend !

Dès 10 heures, dans la cour de la mairie, venez découvrir les différents jardins partagés, pédagogiques et d'insertion. Tous les différents acteurs citoyens, engagés pour la sauvegarde de la planète, vous accueilleront sur les stands où seront proposées une bourse aux plantes, graines et boutures ainsi que des animations autour du végétal. Réchauffez-vous avec quelques infusions naturelles et locales avant d'aller voir les gallinacés qui feront le bonheur des enfants. A partir de 12h30, dans le salon d'honneur, vous aurez le plaisir de déguster gratuitement des produits locaux du 20^e et d'Île de France, de plus en plus nombreux d'année en année et de grande qualité (fromages, bière, vin, miel, salades, confitures...). L'après-midi sera

consacrée à des ateliers et débats autour de l'agriculture urbaine, de plus en plus présente dans notre quotidien. Vous pourrez vous inscrire aux promenades, qui seront proposées en mai ou juin, quand les jours seront plus ensoleillés. ■

JOSSELYNE PÉQUIGNOT



Logo de 'Préparons le Printemps'

Quartier Plaine-Lagny

Un conseil de quartier au centre de la vie du quartier

La réunion plénière du 13 décembre 2018 a permis de faire une information sur la vie du quartier. Les travaux pour le réaménagement de la porte

de Vincennes se poursuivent en particulier par des surélévations au niveau du jardin Delaporte afin d'isoler le quartier du boulevard périphérique. Les travaux d'électrification du centre bus de la RATP, en vue de faire circuler 80 bus fonctionnant à l'électricité à l'automne prochain, auront des conséquences sur toutes les rues du quartier, entre Avron et le cours de Vincennes, de janvier à avril prochain !

Mais le CQ organise aussi les animations

Fête de l'été au square Christino Garcia, fête de la musique du 21 Juin au square Sarah Bernhardt, mais surtout fête de Noël sur le cours de Vincennes. ■



Fête de Noël à Plaine Lagny

NICOLE CAZES

« Idéation » pour les projets budget participatif

Le 17 janvier, se sont tenus, à la mairie du 20^e, des ateliers d'idéation en présence de Florence de Massol, 1^{re} adjointe à la maire, en charge du budget participatif. En préambule, le déroulé

du 7 janvier au 22 septembre, ainsi que les grandes lignes de l'opération, ont été présentées aux habitants. Il a été mentionné que le critère de recevabilité portait uniquement sur des projets d'investissement et non de fonctionnement. Ne

sont concernés que des lieux gérés par la Ville de Paris en privilégiant les projets à réalisation courte, compte tenu de la proximité des élections municipales de 2020, en évitant ce qui concerne les espaces verts, la voirie et les déplacements, ser-

vices actuellement surchargés. Le vote concerne toutes les nationalités (française ou pas) et les enfants peuvent voter sous la responsabilité des parents. 17 projets ont déjà été déposés dans le 20^e depuis le 7 janvier 2019.

Attention ! Clôture des dépôts le 3 février 2019.

L'Ami reviendra dans un prochain dossier sur l'ensemble des projets des récents budgets participatifs. ■

CHANTAL BIZOT

Avenir incertain pour le théâtre de Ménilmontant

Le théâtre de Ménilmontant est une institution culturelle du 20^e arrondissement. Depuis 1927, cet espace, ancien patronage Saint-Pierre de la congrégation des pères Salésiens de Don Bosco, propriétaires des lieux gérés par l'Association Saint-Gabriel du Retrait (ASGR), a toujours été dédié au théâtre et à la culture.

C'est en 1957 que le théâtre de Ménilmontant est créé par Guy Rétoré. L'Association culturelle Jean Bosco (ACJB), en charge de sa gestion, bénéficie d'une mise à disposition gratuite des locaux. Depuis, le théâtre de Ménilmontant accueille dans ses trois salles, 250 spectacles par an dont la Passion à Ménilmontant, jouée depuis 1932. Une centaine d'associations utilisent les locaux pour des activités culturelles et artistiques.

Inquiétudes...

Mais le théâtre de Ménilmontant connaît depuis quelques années des difficultés financières qui ont conduit le directeur administratif à quitter ses fonctions. L'ASGR, propriétaire des lieux, a déposé une requête, le 3 octobre 2018, auprès du tribunal de grande instance de Paris, en vue de la nomination d'une administratrice provi-

soire. Mme Hélène Cauchemez-Lebeuf, nommée le 16 octobre administratrice provisoire, a licencié le directeur administratif de l'ACJB et procédé, sans préavis, à la fermeture, «par mesure de sécurité» et «jusqu'à nouvel ordre», du théâtre. Nathalie Maquoi, élue en charge de la culture, s'étonne : «il y a un revirement de situation», souligne-t-elle. «Il y a dix jours, les pères m'avaient assuré de leur volonté de maintenir le théâtre ouvert jusqu'à la fin de la saison». De son côté, la préfecture de police a permis, lors de sa visite de sécurité, que l'activité de ce lieu se poursuive. Le 20 décembre, le TGI a prononcé la liquidation de l'ACJB. Ces décisions ont suscité de nombreuses réactions : troupes de théâtre et artistes programmés jusqu'en juin 2019, personnels du théâtre inquiets pour leur avenir professionnel, élus de l'arrondissement, public et habitants du 20^e très attachés à

leur théâtre, se sont retrouvés le 19 décembre devant le siège des Salésiens pour une demande de rencontre. Ces réactions et ces nombreux soutiens ont conduit les représentants, propriétaires des lieux, à communiquer sur leurs intentions et leurs projets. Une délégation conduite par Nathalie Maquoi, élue en charge de la culture, a été reçue par des représentants des Salésiens : le père Federspiel, qui est le provincial des Salésiens pour la Belgique, la France et le Maroc et le père Xavier de Verchère. Ils assurent ignorer les raisons de la fermeture. «Nous sommes soumis à ce que décide l'administration provisoire, à son calendrier». Ils évoquent «un dossier très complexe lié à la gestion» de l'association en charge du théâtre. Voulant tordre le cou à des rumeurs de projet immobilier, les prêtres s'engagent «à maintenir le théâtre». «On ne veut pas changer la destination de cet espace et on va tout faire

pour que ça redémarre mais on ne reprendra pas une exploitation en l'état. Il faut d'abord sortir de la crise actuelle».

...mais mobilisation

La mobilisation pour la défense et la réouverture du théâtre de Ménilmontant se poursuit, s'amplifie. Des arguments juridiques avancés par les élus du conseil d'arrondissement viennent renforcer la détermination de ce soutien :

- l'ordonnance du 13 octobre 1945 relative au spectacle vivant «prévoit qu'un lieu ayant accueilli de la diffusion de spectacle vivant ne puisse changer d'affectation sans l'autorisation du ministre de la Culture» ;
- tous travaux de transformation d'un bâtiment nécessitent un permis et/ou une autorisation délivrés par la Ville de Paris et la mairie du 20^e.



La façade du Théâtre Ménilmontant

De nouvelles rencontres entre les propriétaires des lieux et les soutiens du théâtre sont prévues. L'Ami du 20^e, dans son numéro de mars, fera le point sur l'actualité de ce dossier, très sensible pour les nombreux passionnés de culture qui se sont engagés pour la défense du théâtre. ■

GÉRARD BLANCHETEAU,
YVES SARTIAUX, GILLES GODEFROY

Exposition « Wilting Point » de William Daniels

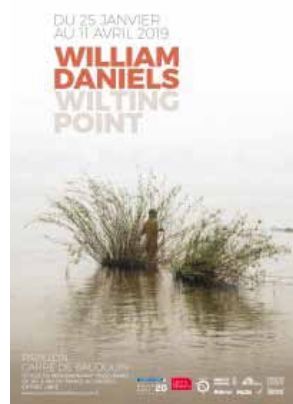
Après Willy Ronis, emblématique photographe du XX^e siècle, le pavillon Carré de Baudouin accueille William Daniels pour le deuxième temps fort d'une saison consacrée à la photographie humaniste et sociale.

C'ette exposition gratuite a lieu du 25 janvier au 11 avril 2019 et bénéficie de visites guidées chaque samedi. Elle couvre dix années de travail de William Daniels dans des pays qui connaissent une ligne de fracture. L'exposition se déroule comme le cycle de la vie, «du plus clair au plus foncé» autour de la nature, des hommes et du chaos. Ce par-

cours a été pensé par le commissaire d'exposition, Marie Lesbats avec William Daniels. Connaître, comprendre, traduire, transmettre, l'humain comme l'inhumain, la nature, son calme, sa poésie, comme la guerre avec ses cris et ses souffrances. C'est le pari réussi de William Daniels. Pourquoi ce titre «Wilting Point» ? On peut s'étonner du titre anglais. C'est vrai que l'anglais a parfois

des fulgurances, résumant en un mot une idée forte. En botanique, le wilting point, littéralement «point de flétrissement», décrit le seuil en deçà duquel l'humidité du sol s'avère insuffisante pour permettre à la plante d'y prélever l'eau dont elle a besoin. Celle-ci flétrit alors, puis finit par mourir si cette condition extrême perdure. Avec «Wilting Point», le photographe documentaire vous en-

traîne dans les confins du monde, dans des zones en rupture. Cette exposition donne à voir et à réfléchir sur des territoires meurtris, sinon détruits, sur l'histoire et ses conséquences. Depuis plusieurs années, William Daniels traque les équilibres précaires entre la vie et la mort dans différentes régions de la planète. Ces univers si différents partagent, en fait, une identité à défendre et une instabilité durable. En Centrafrique, au Cachemire, au Kirghizistan ou à la frontière Bangladesh-Myanmar, le repor-



Affiche Wilting Point

ter plonge dans le chaos. Saisissant le fracas, il tente de le comprendre, en captant des images suspendues entre une réalité crue et un ailleurs insaisissable. Ces déséquilibres chroniques, où tout peut basculer d'un instant à l'autre, sont appréhendés, tels de cruels exemples de wilting points, ceux d'une vie toujours sur le fil. L'eau et la lumière sont d'une nécessité absolue pour survivre. L'exposition «Wilting Point» confronte des destins brisés à la résilience de la nature et de la dignité humaine. L'espoir, est-ce la nature ou un regard qui cherche, une main qui s'accroche au vide ? Une exposition superbe, pleine de questions, qui apporte une meilleure compréhension du monde. A découvrir les yeux grands ouverts. Date de début : 25 janvier 2019. Date de fin : 11 avril 2019. • Programmation : du mardi au samedi (sauf fériés) 11h-18h • Tarifs : entrée libre. ■

LAURENCE HEN

Artisan Crémier
Depuis 2008
259 rue des Pyrénées - 75020 Paris

ARTIZINC
COUVERTURE - CHARPENTE
Spécialiste des toitures parisiennes
Toitures Zinc, ardoise
Travaux d'accès difficiles - Fenêtres de toit
Châssis parisiens
11, rue Ernest Lefèvre - 75020 PARIS
01 42 62 17 01
www.couverture-paris-artizinc.fr

SPCC
Plomberie • Chauffage • Climatisation
Énergies Renouvelables
160 Rue de Bagnolet 75020 Paris
Portable : 06 66 95 16 16
Téléphone fixe : 01 42 55 76 72
Email : spcc.travaux@gmail.com

Bistro Chantefable
Fruits de mer sur place ou à emporter
Cuisine de nos Provinces et du Terroir
Cave à Fromages Grande Sélection de vins du terroir
Noces et Banquets (45 à 50 personnes)
SALLE PRIVÉE
93 av. Gambetta 75020 Paris
Tél. : 01 46 36 81 76
Fax : 01 46 36 92 39
Service continu de 11h45 à minuit

La Sublime
De grandes marques et des petits prix de 2 à 100 euros
Vêtements et Accessoires Femme, Enfant, Homme
33, rue Planchat - 75020 Paris
Tél : 06 59 01 58 99

Grill Mesopotamia
Cuisine Anatolienne
109 rue de Belleville
75019 Paris
Tél : 01 42 03 32 28

Ecole - Collège privés mixtes Saint-Germain de Charonne
Frères des Écoles Chrétiennes
Sous contrat d'association
Du CP à la 3^e
Classe d'adaptation ouverte - Classes bilangues - Section européenne anglais
Options Latin - Grec - Ateliers artistiques - Théâtre
3, rue des Prairies, 75020 Paris
Téléphone : 01 43 66 06 36 - www.charonne.eu

Conseil d'arrondissement du 27 novembre 2018

Pour vos achats,
privilégiez nos
annonceurs ■

Merci à nos annonceurs ■

Comme la précédente, la réunion du conseil d'arrondissement a duré sept heures. Après avoir commencé à 19h10, elle s'est terminée à deux heures du matin et ce, dans un climat particulièrement tendu. En début de séance, plusieurs élus socialistes ont annoncé la création du groupe « Alternative écologique et sociale ». Plusieurs élus ont alors exprimé leur difficile compréhension de l'organisation du conseil et ont demandé une grille de lecture pour éclaircir un peu les choses. Mme Calandra s'est engagée à faire une note en ce sens.

Financement de la caisse des écoles

Le premier débat a eu trait au financement de la caisse des écoles. En effet, chaque arrondissement a sa propre caisse et tient ses ressources du règlement des parents. Or, ceux-ci varient en fonction des revenus des parents. De ce fait, les arrondissements « huppés », comme le 16^e, ont des ressources

beaucoup plus importantes car une grande partie des parents, de forts revenus, paient le plus haut de la grille, alors que les familles des arrondissements moins fortunés ont, au contraire, des règlements beaucoup plus modestes, en raison de la faiblesse des revenus de la majorité des familles. Mais, heureusement, la mairie de Paris essaie de compenser cette différence en attribuant des subventions aux arrondissements les moins riches. Par ailleurs, les parents se plaignent qu'ils n'ont pas connaissance de ce que mangent leurs enfants ; la maire rappelle que les menus servis peuvent être consultés sur Internet.

Rénovation thermique des écoles

360 écoles ont déjà fait l'objet d'une rénovation thermique. Mme Calandra délivre un satisfecit aux bailleurs concernés qui ont vraiment travaillé de manière efficace. Atanase Périfan (LR) estime qu'on n'aura tout rénové qu'en 2060, ce qui est contesté par Colette Stéphan, en charge du patri-

moine. En outre, Mme Calandra loue l'entretien des immeubles privés et le moindre coût des intervenants du bâtiment.

Construction de nouveaux logements sociaux

« Un logement attractif et accessible à toutes et tous », ainsi est présenté le vote de la réalisation, dans le parc social, de 300 logements neufs (dont 103 logements étudiants), 159 acquisitions-améliorations et 225 rénovations.

Promotion du commerce et lutte contre le chômage

Le dispositif « Paris Commerce », qui consiste à redynamiser le commerce de proximité, va être étendu au secteur Réunion-Bagnolet. L'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée va être poursuivie.

Enfin la végétalisation n'est pas oubliée

Dans le cadre du budget participatif, une subvention va être accordée

à Elogie-Siemp pour la végétalisation ; la communication va être accrue autour de l'adhésion à la charte Main verte pour le centre social Soleil Blaise et la gestion du jardin partagé.

Nombreux vœux

Les vœux soumis au conseil sont de plus en plus nombreux. Quatre, présentés par la droite, sont rejetés sans discussion, parce qu'en provenance de l'opposition et non en raison de leur contenu, pourtant très consensuel, comme la lutte contre l'occupation illégale de l'espace public relative au trafic de stupéfiants et à la prostitution, la recrudescence des rixes entre bandes de jeunes ou encore le projet de fermeture du bureau de poste Saint-Blaise.

Une dizaine de vœux sont présentés par la majorité, concernant entre autres :

- la création d'une quatrième piscine et d'une crèche dans le sud 20^e
- le théâtre de Ménilmontant menacé de fermeture
- la mixité sociale dans les col-

lèges, en particulier la mesure concernant le collège Jean Perrin
- le maintien du bureau de poste du 75, boulevard Mortier ■

BERNARD MAINCENT

Participation au Grand Débat

Les habitants du 20^e ont la possibilité de participer au Grand Débat en se rendant à l'accueil de la mairie compléter le registre de doléances, en contribuant sur le site « le20citoyen.fr » ou en se rendant à la réunion publique en mode 'tables rondes' au gymnase de la Bidassoa le samedi 16 février toute la journée.

Le sport dans le 20^e a beaucoup perdu

Jean-Michel ORLOWSKI est décédé subitement le 1^{er} décembre



Jean Michel Orłowski

Le PSC (association sportive du 20^e) lui a dédié un éloge : « Jean-Michel était apparu dans la vie du club voici quatre ans. Jeune retraité, il avait fondé la Gazette des Sports du 20^e, son bébé, qu'il a animée avec fougue et ferveur pendant trois ans et demi. Ne comptant ni son temps, ni son énergie, il passait ses week-ends à faire le tour d'un maximum d'épreuves sportives dans le 20^e, qu'importe le niveau, qu'importe les catégories d'âge. Il arpentait stades et gymnases, appareil photo à la main, bloc-notes et dictaphone de rigueur, pour absorber et retransmettre un maximum de résultats.

Cette passion de retraité, Jean-Michel l'avait nourrie lors de son passé de sportif. Escrimeur surtout, handballeur un peu, bouliste souvent, il avait rapidement basculé dans la mission, ou plutôt le sacerdoce ultime, celui de dirigeant. Devenu secrétaire général du club en 2016, il décida finalement à l'été 2016 de prendre la présidence de la section athlétisme pour en poser les fondations et la développer. Ancien manager dans sa vie professionnelle, il était devenu spécialiste dans le redressement d'entreprises en danger. **L'Ami aussi a beaucoup perdu.** Enfin ajoutons que Jean-Michel avait aussi largement contribué à la réalisation de notre journal. Il y traitait des questions sportives en publiant les résultats des compétitions de l'arrondissement et il avait écrit de nombreux dossiers et articles sur la pratique sportive « à tout âge » dans le 20^e. ■

BERNARD MAINCENT

Nouvelle sectorisation des collèges du sud 20^e : où en sommes-nous ?

La réunion publique avec la municipalité et le rectorat, le 20 décembre, a permis de faire un point avec les parents d'élèves des quatre secteurs, le corps enseignant et tous les habitants du quartier intéressés.

Pour offrir à chaque collégien du sud 20^e les mêmes chances de réussite scolaire, quel que soit son lieu d'habitation, un regroupement de secteurs scolaires est à l'étude, qui s'inscrit dans la politique nationale de collèges « multi-secteurs ». Il passe par des collèges accueillant de façon équilibrée les enfants de l'ensemble du sud 20^e, favorisant un climat scolaire apaisé et de meilleures conditions d'apprentissage.

Deux projets sont actuellement en concertation

(voir notre numéro de décembre)

Projet n°1 : une sectorisation commune aux quatre collèges du sud de l'arrondissement.

Projet n°2 : une cité éducative au collège Jean Perrin et une sectorisation portant sur les trois autres collèges.

Outre le fait d'améliorer la mixité sociale sur les quatre

secteurs, l'objectif est également de réduire le périmètre de recrutement des collèges Henri Matisse et Pierre Mendès-France, actuellement surchargés. L'affectation dans les différents collèges se ferait sur des critères de choix des parents, de quotient familial et en prenant en compte les cas particuliers comme les handicaps ou regroupements de fratries. La restitution de la phase de concertation a fait émerger plusieurs problèmes dont le

principal touche au calendrier, à la fois trop serré pour pouvoir envisager une mise en œuvre harmonieuse avec les parents et les professeurs et trop tardif pour les affectations.

En outre, la crainte des parents de ne plus disposer d'un collège de proximité avec le brassage résultant des affectations des élèves provoque le souhait d'une réflexion globale sur la mixité sociale (logements, quartiers).

Il est donc proposé de desserrer le calendrier pour repousser la réalisation de deux années, mises à profit pour élaborer et partager un diagnostic précis avec les parents et les professeurs sur la réussite scolaire dans le secteur Jean Perrin, et ceci, dans le cadre des réflexions déjà en cours autour des quartiers « politique de la ville ». ■

FRANÇOIS HEN



Collège Hélène Boucher



Collège Jean Perrin



Quartier télégraphe Saint-Fargeau

« La Fabrique de la Danse » s'installe avenue Gambetta

Notre quartier, déjà bouillonnant d'activités multiples et variées, va bientôt devenir, avec « La Fabrique de la Danse », le point de rencontres nationales pour chorégraphes, danseurs et entrepreneurs de la danse, souhaitant partager et faire évoluer leurs passions. Découverte d'un grand projet.

Un projet urbain et innovant pour « Réinventer Paris »

Tel était le challenge à relever, en 2014, par les 815 candidats qui ont répondu à l'appel à projet « urbain et innovant », lancé par la ville de Paris. 23 sites ont été sélectionnés, la plupart, des propriétés municipales, pour accueillir les lauréats qui devaient, dans leur démarche, mettre en perspective leur capacité financière pour l'acquisition du site et sa transformation à partir d'un projet architectural. Pour notre arrondissement, l'un des trois sites retenus est l'ancien garage/parking Renault 205, avenue Gambetta, inoccupé depuis plus de 20 ans. Cet

espace de 3 000 m² comprend un sous-sol et trois étages.

Le projet « urbain et innovant » pour le 20^e est celui porté par la start-up culturelle « La Fabrique de la Danse », créée en 2015, et son équipe Orianne Vilmer, Laure Nourout, Lucie Mariotto, Christine Bastin, Emmanuelle Simon et Alexandre Legay. Pour ces passionnés de la danse, l'objectif de leur projet est de « construire la première « maison de la danse » dédiée entièrement aux chorégraphes (ils sont 3 000 en France) et à leurs besoins ». Dans ce projet, la place des femmes chorégraphes s'inscrit dans des objectifs et moyens ambitieux : « parce que les femmes chorégraphes méritent comme les hommes une reconnaissance professionnelle à la hauteur de leurs talents, « La Fabrique de la Danse » a créé « Les Femmes sont là » un programme fait sur mesure pour elles », disent les créatrices.

D'importants travaux, d'un montant de 10M€, financés sur fonds privés, impulsés par les architectes de l'atelier Secousses, sont en cours, pour transformer le site dont l'ouverture est prévue en 2021 : trois grands studios de danse, un espace santé pour traiter les blessures spécifiques des danseurs, une scène connectée d'une centaine de places ouvertes au public, des espaces de formations et de conseils aux professionnels de la danse, un café d'insertion et des

chambres pour accueillir les artistes en résidence seront créés. Des salles seront accessibles aux amateurs en soirée. « On prévoit d'accueillir en permanence une quinzaine de compagnies et en tout 100 000 visiteurs par an », expliquent les entrepreneuses.

En attendant l'ouverture, « La Fabrique de la Danse » est déjà dans l'action « hors les murs ».

Il y a quelques mois, la quatrième promotion de son « incubateur de chorégraphes » a été recrutée. Neuf artistes sont accompagnés dans leur parcours professionnel. Dans le même temps, une application, « Dancenote », qui diffuse de nombreuses vidéos, contribue à l'apprentissage des chorégraphies.

Mais au-delà de ses rapports avec les professionnels de la danse, ses créatrices ont souhaité s'ouvrir sur un nouveau public : celui des élèves de collèges et d'écoles primaires relevant du Réseau d'éducation prioritaire (REP). Depuis septembre, la seconde édition des « Pieds sur Terre » créée sur le 20^e arrondissement, a été construite en partenariat avec le conservatoire municipal du 20^e, « le Regard du Cygne », le collège Robert Doisneau, l'école élémentaire des Amandiers, l'association « Danse en Seine ». « La Fabrique de la Danse » propose aux élèves une pratique régulière de la danse en lien avec les apprentissages scolaires, des



L'équipe de « La Fabrique de la Danse »

ateliers mêlant improvisation et composition chorégraphique, des visites de lieux culturels et d'innovation, des rencontres artistiques, des spectacles à l'Opéra de Paris, La Philharmonie, le Théâtre National de Chaillot, le Tarmac. Le projet prévoit également la possibilité pour certains élèves d'être accompagnés vers une professionnalisation. Pour l'édition 2017-2018, le bilan est un encouragement à poursuivre le projet qui a impliqué 15 enseignants, 300 élèves de 6 à 12 ans qui ont bénéficié de 312 heures d'interventions artistiques, et de 19 sorties culturelles programmées.

« La Fabrique de la Danse » a l'ambition d'être bien présente dans notre quartier. Par ses spectacles, les relations qu'elle souhaite nouer avec les habitantes et les habitants, son activité sera attendue et appréciée. La rencontre qu'elle a organisée le mercredi 19 décembre, place Saint-Fargeau, a permis de vérifier cette relation forte qu'elle

souhaite nouer avec le quartier. Habitantes, habitants, jeunes et moins jeunes, des commerçants, Nathalie Maquoi, élue du 20^e en charge de la culture, étaient là pour découvrir leurs nouvelles voisines et nouveaux voisins qui nous ont fait savourer quelques performances dansées, déguster un vin chaud accompagné de pâtisseries et réaliser, à partir d'un atelier, des boules de Noël avec le logo de « La Fabrique de la Danse ».

La chaude ambiance de cette fête, conviviale, musicale et dansée, a été fort appréciée. Beaucoup d'habitantes et d'habitants ont souhaité en savoir plus sur le projet de « La Fabrique de la Danse » et ont demandé à être tenus informés sur son activité. Merci « La Fabrique de la Danse » pour ces premiers pas partagés autour d'un beau projet qui a aujourd'hui le soutien des habitantes et habitants du quartier, de l'arrondissement et demain de tout Paris. ■

GÉRARD BLANCHETEAU

Puis-je vous inviter pour un petit ver ?

Bientôt la nouvelle façon d'aborder une femme à Saint-Blaise ?

Une ferme à insectes dans le Dédale

Parmi les lauréats de « Réinventer Paris 2 », concours architectu-

ral qui concernait les sous-sols, le cas du projet « Flabfarm », qui propose d'implanter une micro-ferme à insectes comestibles, rue Saint-Blaise, dans le 20^e arrondissement est très original. Il investira un espace de 450 m², le Dédale, constitué de deux niveaux en sous-sol, d'un ensemble de logements sociaux (Efidis), endroit qui devait abriter un

théâtre enterré dans les années 1980 qui n'a jamais vu le jour. Ce futur élevage de grillons, criquets, vers de farine et autres invertébrés grouillants ou rampants est vraiment une première à Paris. Et comme il faut bien faire vivre le petit commerce dans le quartier, le projet nous proposera également un comptoir de dégustation, une épicerie et des ateliers culinaires. Vous la sentez la petite patte qui craque sous la dent ?

« MurMure » dans l'ancien poste de transformation « Nation1 » (11^e)

Après les fermetures de nombreuses salles de concerts et alors que le mythique studio Da-

vout a définitivement baissé le rideau au printemps 2017, voici qu'un complexe de 9 000 m² réservé à la musique ouvre à Paris. Ce projet « MurMure », autre lauréat de « Réinventer Paris 2 », va permettre à l'ancien poste de transformation « Nation » de

devenir un nouveau centre pour l'écosystème de la musique à Paris : studios d'enregistrement, salle d'orchestre symphonique et même une rue intérieure très ouverte sur le quartier et des commerces liés à la musique nous seront proposés. ■



Le projet 'Réinventons Paris' pour le poste Nation

En bref

Place de la Nation au-dessus du super marché Casino d'ici deux ans création d'une auberge de jeunesse de grand standing qui aura 39 chambres sur cinq étages et un restaurant

au 6^e étage. Cette auberge sera construite au -dessus de Casino et viendra très heureusement mettre à la même hauteur tous les immeubles tout autour de la place, enfin ! ■

Dans le 20^e, 18 % de la population a plus de 60 ans.

Rester chez soi ou aller en maison de retraite, comment choisir ?

DOSSIER PREPARE PAR HENRI DELPRATO ET BERNARD MAINCENT

La plupart de ceux qui partent en retraite actuellement ont une bonne forme physique et intellectuelle. Mais avec l'âge qui croît, la solitude, des choix sont à faire pour mieux aborder la dernière partie de la vie (dans le 20^e, 7 % de la population a plus de 75 ans). Ce dossier fournit un certain nombre d'éléments de choix, qui varient en fonction des états successifs de la personne âgée et de ses contraintes, de ses souhaits et de ceux de ses proches, de ses ressources et de son « coup de cœur ».

Bien connaître toutes les solutions, y penser assez tôt : tout ce dossier est fait autant pour les aînés que pour leurs enfants et leurs proches. « Aidés et aidants » devraient trouver de nombreux éléments à même de les aiguiller au bon moment.

Dans le prochain numéro de L'Ami, toutes les activités culturelles, sportives et de loisirs, offertes aux seniors, seront présentées.

Rester chez soi



chambre à Korian

Lorsqu'elles en ont le choix, les personnes âgées préfèrent rester dans leur cadre de vie en disposant des aides indispensables, plutôt que de devoir partir en établissement spécialisé.

Le **maintien à domicile**, s'il présente des avantages, a aussi des contraintes et un coût : il faut aménager le logement en fonction des handicaps, acheter des matériels de mobilité, s'abonner à un **système de téléalarme ou téléassistance**, éventuellement organiser et obtenir une assistance médicale et/ou ménagère quotidienne.

Peut aussi être envisagée une colocation intergénérationnelle : le recours à des étudiants, qui aident la personne âgée en contrepartie du logement, se développe beaucoup. Contacter :

- Le Pari Solidaire, 6, rue Duchefdelaville (13^e) ; 01 42 27 06 20 ; Contact@leparisolidaire.fr ; site : <http://leparisolidaire.fr>
- ensemble2générations, 16 rue Raymond Poincaré, 78220 Viroflay ; site : <http://ensemble2generations.fr...>

Envisager aussi un déménagement pour un logement plus adapté, un hébergement dans sa famille, voire dans une famille d'accueil agréée.

Quelles aides pour le maintien à domicile ?

De nombreuses aides financières peuvent être accordées par la Ville et/ou par d'autres organismes. Renseignements à obtenir auprès de la CNAV, de votre caisse de retraite, de votre mutuelle, de votre assurance. Un organisme comme le CLIC (Centre local d'information et de coordination) pourra évaluer vos besoins et vous orienter dans le labyrinthe des aides. On peut également consulter les sites www.jeunes.gouv.fr ou www.ensemble2generations.fr, ainsi que le site www.famidac.fr qui peut donner des renseignements sur le recours aux familles d'accueil agréées.

L'APA (Allocation personnalisée d'autonomie), qui varie en fonction du degré de dépendance (GIR) et des ressources,

sert à financer en partie le « plan d'aide » pour personnes âgées vivant à domicile. Ce plan est élaboré et évalué par des professionnels médicaux et sociaux qui vont identifier la perte d'autonomie et les aides nécessaires.

Au 1^{er} janvier 2019, les montants maxima de l'APA sont fixés à : **Gir 1** : 1 737,14 €/mois ; **Gir 2** : 1 394,86 €/mois ; **Gir 3** : 1 007,83 €/mois ; **Gir 4** : 672,26 €/mois

Le **crédit d'impôt « maintien à domicile »** peut être utilisé pour faciliter l'aménagement du logement ou l'emploi d'une aide. La réduction d'impôt (RI), plafonnée, est égale à 25 % des dépenses d'aménagement engagées et à 50 % des dépenses pour l'emploi d'un salarié à domicile.

Un financement peut aussi être obtenu par le dispositif **d'aide à l'amélioration de l'habitat pour les seniors** (voir auprès du CLIC).

Les coûts de l'aménagement et de l'appareillage sont variables : un déambulateur peut coûter entre 60 et 100 €, l'abonnement à un système de téléassistance de 30 à 60 €/mois, un fauteuil de gériatrie de 500 à 1 500 €, l'aménagement de l'habitation quelques milliers d'euros (hors RI).

Un organisme comme l'AMSAD (Aide médico-sociale à domicile pour personnes âgées) pourra apporter un accompagnement global et coordonné, adapté aux besoins et aux attentes de chacun : Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), Service d'aide à domicile (SAD). Les soins à domicile sont pris en charge par l'assurance maladie.

Le CLIC peut également fournir la liste des services d'accompagnement à domicile de son secteur, chacun étant libre de son choix, après renseignements sur les possibilités.

Le coût varie selon le type de prestataires (associations agréées ou services à la personne, avec service mandataire

ou prestataire), la nature des prestations et leur durée hebdomadaire : à titre d'exemple (hors RI) : de 15 €/h à 24 € environ, selon le nombre d'heures par semaine ; un forfait jour/nuit de 100 à 150 €. Le maintien à domicile peut coûter en moyenne 2 500 à 3 000 €/mois (hors RI).

Aller en foyer-logement

Cette solution convient tout particulièrement aux personnes âgées qui ne veulent ou ne peuvent plus continuer à vivre à domicile et qui refusent l'entrée en EHPAD.

Les **foyers-logements** (maintenant appelés résidences seniors à Paris) gérés par des collectivités locales, des associations, des caisses de retraite, proposent des logements adaptés au vieillissement sans incapacité. Les résidents louent un studio ou un deux-pièces vide, ce qui leur permet de conserver une indépendance, et peuvent bénéficier de la présence de personnels qualifiés et de services collectifs facultatifs (ou imposés) : restauration, infirmerie, blanchissage, permanence nocturne...

Le tarif de ces foyers va dépendre de leur localisation, de leur taille, des pièces occupées (studio, deux pièces), des prestations incluses. Il faut compter, pour un studio, à partir de 600 €/mois et, pour un F2, 700 €/mois, hors coûts des prestations diverses. Différentes aides sont possibles.

Les **résidences-services** sont des résidences-appartements pour personnes âgées autonomes (propriétaires ou locataires) ; ce sont des résidences commerciales spécialisées qui offrent des prestations de luxe (par exemple les Hespérides).

Qu'est-ce que le GIR ?

Le GIR (Groupe iso-ressources) est le niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée, évalué par une équipe médico-sociale. Il permet de situer son degré de dépendance et de fixer le bénéfice et le taux de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie). Il y a six niveaux de GIR :

GIR 1 : personnes confinées au lit, facultés mentales altérées, présence continue d'intervenants nécessaire.

GIR 2 : personnes confinées au lit ou au fauteuil qui ont besoin d'une prise en charge pour les activités de la vie courante, ou qui ont des fonctions mentales altérées, mais qui ont conservé leur capacité à se déplacer.

GIR 3 : personnes ayant leurs facultés mais qui ont besoin d'aides pour les soins corporels.

GIR 4 : personnes ne pouvant se lever seules mais qui peuvent ensuite se déplacer. Elles doivent être aidées pour la toilette, s'habiller et la préparation des repas.

GIR 5 : personnes qui peuvent avoir besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette et les activités domestiques.

GIR 6 : personnes autonomes pour tous les actes importants de la vie courante.

Aller en maison de retraite

Le choix se pose vraiment lorsque la personne âgée commence à présenter des signes plus importants de troubles. La transition en douceur peut se faire par un passage en foyer-logement.

Il s'agit des **EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)**, maisons de retraite médicalisées. Il existe des EHPAD gérés par la Ville de Paris, des EHPAD gérés par des associations sans but lucratif et des EHPAD privés à but lucratif (voir liste en encadré).

Les EHPAD disposent des agents de service, des aides-soignants, des infirmiers et médecins (généralistes, gérontologues, psychomotriciens...) nécessaires. Ils peuvent disposer d'une unité Parkinson et/ou Alzheimer. Ils proposent l'hébergement, les repas, s'occupent des tâches ménagères, organisent des activités variées (sorties, sport, théâtres, concerts, cours, conférences...).

Combien cela coûte-t-il ?

Le prix à payer se compose de trois parties :

- l'hébergement et les services, à la charge du résident,
- la dépendance (reste à charge individuel),
- les soins médicaux, pris en charge partiellement ou totalement par la sécurité sociale.

Les tarifs **hébergement et services** varient selon le coût des prestations hôtelières, l'animation, le standing de l'établissement et le confort recherché.

Les tarifs **dépendance** correspondent à la prise en charge spécifique de la perte d'autonomie du résident (GIR).

Le coût en EHPAD à Paris dépend de leur statut (public, privé non lucratif, privé commercial) et des services offerts. Il se situe entre 2 500 € et 4 000 € par mois (hors aides). L'APA prend en charge tout ou partie du coût de la dépendance et la plupart des EHPAD disposent de places réservées à l'Aide sociale à l'hébergement (ASH) qui permet, sous conditions, de couvrir, en totalité ou en partie, les frais. De manière générale, il semble qu'il n'y ait pas de délais d'attente important pour entrer dans un EHPAD.

L'offre dans le 20^e

Les EHPAD (546 places) :

On trouvera toutes les précisions nécessaires sur leurs sites respectifs.

Géré par la Ville de Paris : Alquier-Debrousse, 1, allée Alquier-Debrousse (près de la porte de Bagnolet)

Gérés par les associations :

- Les Airelles CRF, 8-10, rue des Panoyaux
- Résidence COS Hospitalité Familiale, 118-122, bd de Charonne
- Maison de retraite Salésiennes, 7, passage de la Providence

Privés :

- Korian St Simon, 127 bis, rue d'Avron
- Korian les Amandiers, 5-7, rue des Cendriers
- Repotel Gambetta 161/163, avenue Gambetta
- Korian les Terrasses du 20^e, 5, rue de l'Indre

Les foyers-logements (520 places) :

Résidences :

- Les Orteaux, 36/38, rue des Orteaux
- Amandiers, 115, rue des Amandiers
- De la Chine, 29, rue de la Chine
- Des Saints Simoniens, 12, rue de la Duée
- Desnoyez, 13, rue Desnoyez
- Haxo, 84, rue Haxo
- Pelleport, 13, rue Pelleport
- Piat, 3, rue Piat
- Gambetta, 14, rue du Retrait
- St-Blaise, 4, rue du Clos
- St-Fargeau, 89/91, rue Haxo



Repotel

Les aides

1 - L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA). Elle permet de couvrir en partie les dépenses concourant à l'autonomie des personnes âgées ayant besoin d'aide (évaluées Gir 1 à 4). La participation financière du demandeur dépend de ses ressources. Elle peut être égale au tarif Gir 5/6 de l'établissement ou être augmentée jusqu'à 80 % de la différence entre le montant de l'APA de l'intéressé et le tarif Gir 5/6 de l'établissement. L'APA n'est pas cumulable avec d'autres aides (ménagère, tierce personne).

2 - L'APL (Aide personnalisée au logement). L'établissement dans lequel séjourne la personne doit être conventionné. Son montant dépend du niveau de revenus du bénéficiaire et du niveau des dépenses consacrées au logement. C'est la CAF qui évalue le montant de l'aide en fonction des ressources et du coût d'hébergement de l'établissement.

3 - Les aides sociales. De manière générale, toute personne qui ne peut vivre seule, en raison de son taux de dépendance et de l'insuffisance de ses ressources, et qui ne peut être prise en charge par un proche (enfant, par exemple), pourra être accueillie dans un EHPAD ; les pouvoirs publics, en l'occurrence la Ville de Paris (qui a des lits réservés à l'aide sociale dans les EHPAD), assurera les frais d'hébergement. Mais cette aide constitue **une avance** qui peut être **recupérée sur la succession** dans certains cas. Les revenus du résident sont affectés pour 90 % au paiement de l'établissement (on lui laisse 10 %). L'obligation alimentaire de descendants (dont les petits-enfants à Paris) vient compléter ce versement, la différence restant due est prise en charge par l'aide sociale.

4 - Les assurances dépendance souscrites individuellement. Contrats spécifiques : les modalités de souscription et de déclenchement des versements sont plus ou moins complexes selon les contrats.

5 - L'aide dépendance des mutuelles et des caisses de retraite. Parfois comprise dans les risques couverts par les mutuelles ou les caisses de retraite.

6 - Les déductions fiscales.

• **Pour le résident en EHPAD** (dépendance et hébergement), la réduction d'impôt est égale à 25 % des dépenses retenues, limitées annuellement à 10 000 € par personne (réduction max 2 500 € par personne). Il est exonéré de la taxe d'habitation.

• **Pour les familles qui participent financièrement :** déduction fiscale plafonnée à 2 500 € par parent sur déclaration des sommes versées.

• **Carte d'invalidité :** La possession de cette carte ouvre droit à un certain nombre d'exonérations et de réductions sous condition de ressources.

Des solutions intermédiaires

• **Le court séjour :** c'est un accueil limité dans le temps (trois mois). Intermédiaire entre le foyer et la maison de

retraite, ces structures peuvent être autonomes ou rattachées à un EHPAD.

• **L'hébergement temporaire** est indiqué en cas d'absence des proches, de sortie d'hospitalisation, de travaux dans le logement de la personne âgée, etc. Il peut aussi permettre à une personne âgée de se familiariser avec une maison de retraite et de voir si elle lui convient ou non avant de s'y installer définitivement.

• **L'accueil de jour** est destiné à des personnes vivant à domicile. Il permet de les accueillir pour une période allant d'une demi-journée à plusieurs jours par semaine. Ces services sont rendus dans des hôpitaux gériatriques ou dans les EHPAD. Les personnes âgées bénéficient d'activités visant à les stimuler et à maintenir leur autonomie.

Il existe des structures d'accueil de jour spécifiques pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou apparentée (dans le 20^e, le centre Etimoë, rue de Fontarabie). L'admission se fait après un diagnostic établissant l'existence de troubles neurodégénératifs. L'accueil de jour permet également aux aidants de la personne âgée de profiter de moments de répit.

• **L'accueil de nuit** est un mode d'hébergement à temps partiel destiné à des personnes vivant à domicile. Il leur permet de bénéficier des services de la maison de retraite, en particulier pour l'accomplissement des actes de la vie quotidienne : coucher, lever, habillage, toilette, prise de médicaments, de repas... Il favorise ainsi le **maintien à domicile** de personnes ayant une perte d'autonomie. Il permet également aux aidants de la personne accueillie la nuit de profiter de **moments de répit**.

• **Les services hospitaliers** rattachés à un hôpital ou à une clinique. Ils s'adressent aux personnes dont l'état de santé est fortement dégradé. Les services de gériatrie prennent en charge des patients âgés souffrant de pathologies multiples et complexes pour un court séjour, pour des soins de suite et de réadaptation (SSR) pour un moyen séjour, et disposent aussi d'unités de soin de longue durée (USLD).

Deux EHPAD dans le 20^e

Au sein de Korian, une politique d'activités tous azimuts

Richard Michel, directeur du pôle Korian St-Simon/Amandiers et ses principaux adjoints ont bien voulu répondre à quelques questions.

Quelle est l'offre du pôle ?

Le pôle dispose de 118 places aux Amandiers, 127 à St-Simon, 31 et 32 places sont habilitées « aide sociale ». Nous proposons aussi, dans nos limites, le court séjour qui permet entre autres de tester l'établissement. Nous avons un lien avec l'hôpital St-Simon (urgence nuit). Nous travaillons avec les SSIAD (service de soins

10 points pour bien choisir sa maison de retraite

1. La décision d'entrer en maison de retraite doit venir de l'intéressé. Toute décision forcée peut avoir des conséquences catastrophiques sur son état de santé et son équilibre.
2. Recueillir le plus possible d'informations pour sélectionner les bonnes adresses.
3. Éviter d'agir dans l'urgence. Avoir le temps de visiter et de comparer.
4. Le premier contact avec la direction est primordial. De son attitude, découle souvent celle du personnel.
5. Lors de la visite, se munir d'une « check list » pour ne rien oublier (situation, état, taille des chambres, confort, équipement, horaires, activités, facilité d'accès...).
6. Vérifier attentivement les tarifs : ce qui est compris, ce qui ne l'est pas.
7. Demander un exemplaire du contrat de séjour et du règlement intérieur, du CR du conseil de vie sociale.
8. Être attentif à l'ambiance. Comportement du personnel, attitude de la personne qui fait visiter : gentillesse, courtoisie vis-à-vis des résidents rencontrés.
9. Demander à bénéficier d'un séjour à l'essai.
10. Si possible, rendre visite à l'improviste à un parent ou ami installé dans la maison de retraite.

infirmiers à domicile) et même en partenariat avec « Lulu dans la rue » : nous poussons au maintien à domicile des personnes âgées... Korian St-Simon dispose aussi d'une expertise « Parkinson ». Korian Amandiers a été labellisé « bleu de France » par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre pour les besoins de retraite de ses anciens.

Quel est le ratio soignants/résidents ?

Le taux d'encadrement est d'un soignant pour huit résidents. L'ensemble du personnel est de 67 personnes en « équivalent temps plein temps » dans chacun des deux EHPAD.

Que faites-vous pour vous ouvrir sur l'extérieur ?

Nous avons mis en place une politique très volontariste d'activités pour rompre l'isolement, notamment par des accords avec les « Plateaux Sauvages » pour partager des activités culturelles. Nous planifions de nombreux ateliers et activités dans nos « rendez-vous » de la semaine et du mois (spectacles, rencontre avec des enfants des écoles maternelles sur l'écologie, remue-méninges, presse/débat actu, séances de gym douce, réflexologie, massage...). La liste est très longue. (Comme indiqué en introduction de ce dossier, l'Ami présentera dans son prochain numéro un inventaire des activités offertes aux seniors.)

Interview d'une résidente aux Amandiers

Je suis entrée il y a près de cinq ans à la résidence des Amandiers et j'en suis très heureuse.

Au décès de mes parents, je me suis retrouvée seule dans un grand appartement sans visite, ni activité. La nuit, seule, j'étais particulièrement mal à l'aise. J'étais de plus en plus déprimée.

Peu à peu, avec les conseils de ma tutrice, j'ai décidé de franchir le pas et d'entrer dans une maison de retraite. J'avais alors 63 ans et n'étais que peu handicapée.

J'ai d'excellentes relations avec le personnel, qui est vraiment très sympathique.

J'ai trouvé ici l'animation et les nombreuses activités qui m'ont redonné vie. Ainsi je participe à l'atelier cognitif et à un atelier d'écriture. Et bientôt je vais rejoindre un atelier de couture et de tricot. Avec le concours de la mairie, je vais au Louvre tous les 15 jours.

J'aide aussi à la cuisine et rends beaucoup de menus services qui permettent de me sentir utile.

La compagnie des autres résidents, parfois assez atteints, ne me pèse pas.

J'approche les 70 ans et garde une grande validité ... avec une canne. Bien sûr la plupart des autres résidents, beaucoup plus âgés et bien moins valides, ne peuvent pas bénéficier de toutes les activités qui me sont offertes. Et je pourrais être un bon agent de promotion de la résidence des Amandiers.

Alquier-Debrousse, un EHPAD public de la CASVP

La résidence constituée de trois pavillons est située au cœur d'un grand parc arboré, calme. Mme Roux, la directrice, nous en fait la description. La résidence dispose de 322 chambres individuelles dont huit doubles, réparties dans les pavillons. Le pavillon « Chopin » dispose de 78 lits « Alzheimer », une unité de vie protégée où les résidents bénéficient d'un accompagnement attentif, circulent en sécurité et peuvent maintenir leur capacité cognitive. Debrousse dispose aussi d'une Unité d'hébergement renforcé (UHR) Alzheimer de 14 places.

L'établissement comporte aussi un accueil de jour permettant à des personnes âgées (environ 15 personnes au quotidien) vivant à domicile, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou sujettes à des troubles cognitifs, d'être prises en charge pour une période d'une demi-journée à plusieurs jours par semaine.

Comment se différencie Debrousse ?

C'est tout d'abord un établissement public qui dépend de la CASVP. Les dotations de l'ARS (Agence régionale de santé) et de l'assurance maladie permettent de couvrir en grande partie le coût des soins. Le coût du matériel médical, des médicaments, des médecins et infirmiers est couvert en totalité, celui des aides-soignants et des agents de service partiellement. L'établissement cependant accuse un déficit récurrent. Le coût de l'hébergement (loyer, restauration, loisirs) est pris totalement en charge par l'aide sociale pour ceux qui ont peu de moyens ; sinon tout ou partie est à la charge des résidents. Le coût de la dépendance (protections aides-soignants, psy, kinés) est pris en charge par la Ville et l'APA.

Le tarif hébergement tout compris est actuellement de 77 €/j.

Quelle est le taux d'encadrement ?

Il est de 0,8. Il faut noter que nous sommes répartis sur 13 étages en tout et que nous tenons à disposer, la nuit, d'un salarié par étage en permanence.

Quelles animations sont proposées ?

Trois animatrices en titre et deux semi-publiques proposent des activités variées : sports adaptés (tir à l'arc, pétanque...), jeux, cours de cuisine, sorties en minibus, une dizaine de sorties spectacles par an (accord avec le théâtre aux mains nues).

Quelques mots sur les résidents ?

La moyenne d'âge des entrants est de 84,7 ans, ils restent en moyenne 3,5 ans. Nous constatons malheureusement que la moitié des résidents sont plus ou moins « abandonnés » à eux-mêmes : femmes souvent seules, familles éclatées moins présentes. ■

À consulter impérativement

Le CLIC (Centre local d'information et de coordination) - Paris Émeraude-Est (11^e, 12^e et 20^e arrondissements)

55, rue de Picpus, 75012 ; Tél. : 01 40 19 36 36.

Les CLIC dépendent de la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES). Ils informent et orientent les personnes âgées et leur famille sur les droits, aides, établissements, évaluent les besoins et mettent en place des plans d'aide adaptés ; ils animent le réseau des professionnels médicaux, sociaux et associatifs.

L'AMSAD-Fondation Léopold Bellan

29, Rue Planchat, 75020 ; Tél. : 01 47 97 10 00

Services d'aide et de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (et accompagnement social pour adultes en situation de handicap).

Le CASVP (Centre d'action sociale de la Ville de Paris) du 20^e

62, Rue du Surmelin, 75020 ; Tél. : 01 40 31 35 00

Il a pour mission d'assurer aux Parisiens l'attribution des aides sociales : réception et instruction des demandes, accompagnement social de proximité, accueil en résidence ou en EHPAD, restauration (Émeraude), aide au soutien à domicile.



le pavillon Mozart de l'EHPAD Alquier-Debrousse



Saint-Gabriel

Au 45, rue des Maraîchers Étudiante, boursière Erasmus et cheftaine scout

2019 sera «une année européenne» : négativement, le 29 mars à minuit, avec la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne ; positivement, du 23 au 26 mai, avec les élections au Parlement européen, unique institution dont les 705 membres (74 d'entre eux représentant la France) sont, tous les cinq ans, directement élus au suffrage universel.

Dans notre paroisse, l'Europe au quotidien a le visage de Sofia, jeune italienne, étudiante en sciences politiques, dans le cadre du programme Erasmus, résidant au foyer du 45, rue de la Plaine, mais également, cheftaine scout et animatrice à l'aumônerie.

Étudiante italienne

Sofia a 21 ans et est originaire de Padoue, cette ville du nord de l'Italie, triplement connue : par les magnifiques fresques que Giotto réalisa, vers 1305, dans la chapelle familiale des Scrovegni, qui en étaient les commanditaires ; par son jardin botanique, créé en 1545 et inscrit, depuis 1997, sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité ; et par Saint Antoine, religieux franciscain, né à Lisbonne, contemporain de François d'Assise et docteur de l'Église depuis 1946.

Sofia y a fait sa scolarité, primaire et secondaire, jusqu'à l'obtention du diplôme de la «maturita classica», l'équivalent de notre baccalauréat, sanctionnant des études classiques (italien, grec et latin). C'est aussi à Padoue qu'elle a appris le violoncelle, dont elle joue volontiers en famille.

Une fois diplômée, Sofia a dû faire le choix d'une université. Celle de Padoue, fondée en 1222, bénéficiait du prestige de l'ancienneté et de sa notoriété dans les enseignements du droit et de la médecine. Mais Sofia voulait étudier les sciences politiques et donner à ses études une dimension internationale. La jeune université de Trente, fondée en 1962, qui répondait bien mieux à ces critères, fût donc préférée.

La première année se déroula sans problème, mais pour valider la deuxième année et pouvoir prétendre au bénéfice du programme Erasmus, Sofia, qui n'avait pas étudié le français au lycée, devait non seulement parler et écrire notre langue, mais atteindre un certain niveau. La rencontre d'une professeure de français, qui ne ménagea pas plus ses efforts que son étudiante, per-

mit d'atteindre les deux objectifs.

Bénéficiaire du programme Erasmus

Le mot Erasmus ne doit pas tromper le lecteur, ce n'est pas une référence à l'humaniste des XV^e et XVI^e siècles, auteur de l'Éloge de la Folie, mais un acronyme de la phrase anglaise : «European Region Action Scheme for the Mobility of University Students» que l'on peut traduire par programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités. Quatre universités proposaient de faciliter la mobilité étudiante de Sofia : une anglaise, celle de York et trois françaises, celles de Nantes, Rennes, Paris (la Sorbonne). Son but étant de pratiquer notre langue, en poursuivant sa troisième année, Sofia a naturellement opté pour le département de sciences poli-



Sofia entourée par deux autres pensionnaires du 45

tiques de la Sorbonne. Satisfaite des enseignements reçus, elle regrette, toutefois, que les étudiants français et les bénéficiaires du programme Erasmus ne partagent pas les mêmes cours. Son hébergement n'a pas posé de problème majeur. Elle a trouvé une chambre au 45, rue des Maraîchers par l'intermédiaire du diocèse de Paris.

Cheftaine

L'existence d'un groupe «Scouts et Guides de France» sur les paroisses Saint-Gabriel et Saint-Jean Bosco, permet à Sofia, tout

en menant ses études avec sérieux, de poursuivre son engagement au sein du mouvement, qu'elle a découvert à l'âge de 11 ans. Pour elle, le scoutisme est un facteur d'éducation efficace, dès lors qu'il permet le contact avec la nature, la créativité et la responsabilité à tous les échelons, tant des jeunes que des chefs, et qu'il permet ainsi à chacun de se connaître soi-même. En l'écoutant et en constatant son parcours on est, tout naturellement, enclin à la croire. ■

PIERRE FANACHI

Saint Jean-Baptiste de Belleville

Osons l'oraison

Du 8 novembre au 12 décembre, une cinquantaine de paroissiens a vécu une belle expérience spirituelle ! Ces paroissiens avaient, en effet, rendez-vous chaque semaine, le jeudi de 19h30 à 22h, au fond de l'église autour du baptistère (voir photo) pour participer à une école d'oraison.

Une séance hebdomadaire pendant six semaines

Depuis plus de 10 ans, une équipe de laïcs et un prêtre diocésain proposent, de fait, aux paroisses parisiennes de redécouvrir la grâce de leur baptême, à travers l'école d'oraison. A raison d'une soirée hebdomadaire (avec un buffet fraternel, un enseignement sur la prière, un temps d'oraison, un témoignage et un partage d'expériences par petits groupes), cette école se poursuit sur 6 semaines. Chaque paroissien-participant apprend ainsi à faire oraison, c'est-à-dire découvrir qu'il est appelé à une relation d'intimité avec Dieu.

Avec le concours de Notre Dame de Vi^e

Initiée par notre vicaire le père Baptiste Loevenbruck, prêtre de

Notre-Dame de Vie, soutenu bien sûr par notre curé et quelques laïcs, l'école d'oraison s'est donc bien déroulée, chaque jeudi soir, dans notre église. A tel point que devant le succès inespéré de cette initiative, beaucoup de participants ont souhaité poursuivre cette belle expérience de prière silencieuse.



Nouvelle expérience en février

La première rencontre de cette école d'oraison qui s'inscrit désormais dans le temps aura donc lieu le 14 février de 20h à 21h15. Dans la grande famille du Carmel, l'institut Notre-Dame de Vie est un institut séculier constitué

de trois branches autonomes : une branche féminine laïque, une branche masculine laïque et une branche sacerdotale. Sa spiritualité est fondée sur le Carmel. C'est en se mettant à l'école du prophète Elie que le père Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus a puisé l'inspiration pour la fondation de l'institut Notre-Dame de Vie. Cet institut veut donc être une branche du Carmel, recevoir son esprit, l'esprit de Sainte Thérèse d'Avila, de Saint Jean de la Croix et de notre bien-aimée Sainte Thérèse de Lisieux, tous trois saints du Carmel. Une carmélite a même dit du père Marie-Eugène qu'«en vrai fils d'Elie, sa parole brûlait comme une torche !»

A lire : «L'oraison, une école de l'amour»

Je vous recommande, si vous voulez aller plus loin et plus profond dans la connaissance de l'oraison, le livre très enrichissant du père Antoine d'Augustin, prêtre à Paris, intitulé : «L'oraison, une école de

l'amour» aux éditions Parole et Silence. Vous y trouverez de quoi nourrir votre oraison personnelle pour mieux la vivre, et peut-être, pourquoi pas, cette lecture vous donnera l'envie de proposer une école d'oraison dans votre propre paroisse !

«L'oraison, c'est une recherche de Dieu... au début, c'est une recherche ! On ne le trouve pas, on n'a pas l'habitude. Après, c'est lui qui vous accroche. Il répond. L'oraison donne l'expérience de Dieu. On le recherche dans la foi. Il faut exercer cette foi» a écrit admirablement le père Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus dans l'un de ses ouvrages.

Enfin, pour conclure, comment ne pas citer Sainte Thérèse d'Avila, maîtresse de l'oraison carmélitaine, qui a écrit avec pertinence et ardeur : «L'oraison n'est rien d'autre, à mon avis, qu'une relation intime d'amitié, où l'on s'entretient souvent, seul à seul, avec Celui dont nous savons qu'Il nous aime.» ■

EDMOND SIRVENTE



Un jour qui fait date :

La Chandeleur, le 2 février

Le mois de janvier a été sombre et gris, et les Parisiens n'ont pas beaucoup vu le soleil au début de l'année 2019. Le besoin de lumière que nous ressentons tous en cette fin d'hiver est bien légitime. La liturgie catholique rend compte de ce besoin, dès les premiers jours du mois suivant : en effet, nous fêtons la Chandeleur le 2 février. Des traditions diverses se mêlent au spirituel, en ce jour qui clôt le cycle de Noël. Essayons d'y voir plus clair.



Une fête de la lumière

La Chandeleur prend sa place dans l'ensemble des fêtes qui célébraient la fin de l'hiver dans le monde agraire occidental : Lupercalia dans le monde romain, Imbolc chez les Celtes, fêtes de l'ours en Occitanie, fêtes des brandons plus au nord... Dans la plupart des cas, il s'agissait d'assurer une année féconde et heureuse en se purifiant des souillures de l'hiver : le nom même du mois de février vient du verbe latin februar qui signifie précisément «se purifier par une cérémonie religieuse».

Ces traditions anciennes, diversement adaptées, survivent jusqu'à nos jours : par exemple, la Chandeleur ouvre la période carnavalesque et c'est à partir du 2 février que la tradition autorise à se masquer. C'est aussi, bien sûr, un jour où l'on prépare des crêpes, et, pour être riche toute l'année, il faut réussir à les faire sauter en tenant la poêle de la main droite et une pièce (d'or si possible !) dans la main gauche - comme le faisait ma mère.

Enfin, nous reconnaissons, bien sûr, le mot «chandelle» dans la dénomination de la Chandeleur. En ces temps de froidure et d'obscurité, où «l'hiver meurt ou reprend vigueur», c'est bien le feu et non l'eau qui purifie et qui éclaire.

La christianisation d'une fête ancienne

L'Eglise a christianisé, avec sagesse, ces rites agraires profondément ancrés dans la culture indo-européenne. Elle a fixé la Chandeleur exactement quarante jours après Noël. C'est donc une fête fixe qui clôt le cycle ouvert le 25 décembre,

alors que le cycle pascal, dont les dates sont variables, relève du calendrier lunaire. Suivant la tradition, les cierges bénis ce jour-là protègent les foyers pendant toute l'année. L'Eglise célèbre la purification de la Vierge Marie (ses relevailles, disait-on autrefois) et la présentation de Jésus, lumière du monde, au Temple de Jérusalem. Revenons donc à l'Evangile.

Jésus au Temple

Selon l'Evangile de Luc, Jésus et Marie ont suivi la tradition judaïque de consacrer au Seigneur tout fils premier-né en le présentant au Temple quarante jours après sa naissance. C'est là qu'ils vont vivre une rencontre où nous voyons le Nouveau Testament surgir de l'Ancien. Siméon, un juste qui sait qu'il ne mourra pas sans voir la consolation d'Israël, prend l'enfant Jésus dans ses bras et prophétise sur lui en ces termes : «Tu peux maintenant, Maître souverain, laisser ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole. Car mes yeux ont vu ton salut que tu as préparé pour tous les peuples, lumière pour éclairer toutes les nations, gloire de ton peuple Israël.» Cette prière lumineuse est tempérée ensuite par des paroles plus sombres, où Siméon annonce à Marie qu'un glaive de douleur transpercera son âme. Sait-il aussi ce qu'il adviendra trente ans plus tard ? Le cantique de Siméon est le troisième cantique qui ouvre l'Evangile de Luc, après ceux de Marie, mère de Jésus et de Zacharie, père de Jean-Baptiste. La tradition chrétienne fait de Siméon un vieillard qui bénit Marie et Joseph, comme le ferait un grand-père, et qui baigne dans la lumière du Christ comme toute la Sainte Famille. Le voici consolé, prêt à lâcher prise en paix, car sa mission est accomplie. Sa prière est une méditation de fin de vie, ou de fin de jour. C'est pourquoi le cantique de Siméon est chanté chaque soir à l'office de complies qui termine la journée monastique. Puisse-t-il nous accompagner encore au soir de notre vie, quand la lumière du Christ repoussera les ténèbres. ■

GILLES GODEFROY

Saint-Jean Bosco

Les journées d'Amitié

Les journées d'Amitié de la paroisse sont un «événement annuel» du quartier, au tour du «phare salésien» du 20^e ; elles ont lieu les 1, 2 et 3 février 2019 au 75, rue Alexandre Dumas.

Attention si vous voulez chiner, il faut arriver tôt car vous serez nombreux à attendre l'ouverture des portes à 14h le vendredi 1^{er} février. Comme les autres années, une fois rentré, vous aurez un large choix de stands où vous trouverez tout ce que vous cherchez depuis longtemps à des prix peu courants. Vous

pourrez aussi rencontrer des amis au salon de thé dans la salle Sainte Anne en profitant des pâtisseries faites maison, des crêpes bretonnes et des gaufres vosgiennes fabriquées sur place !

Des jeux pour les enfants sont organisés par l'AEPCR le samedi et dimanche après-midi et, cette année, l'intervention exceptionnelle d'un clown-magicien très connu dans les milieux salésiens ! Le dimanche à 16h, un spectacle de danse sera donné par l'école de danse dans la salle Sainte Anne.

Le samedi soir, place au dîner festif avec, cette année, sa

marque gersoise (sur réservation à l'accueil de la paroisse). La Saint Jean Bosco sera fêtée au cours de l'Eucharistie du dimanche 3 février à 10h30 qui sera présidée par le père Daniel Federspiel, provincial. Les journées d'Amitié sont une aide matérielle très appréciable pour la paroisse, c'est aussi un moment «fort» où de nombreux habitants du quartier viennent se rencontrer et apprécier cette ambiance de fête.

Horaires d'ouverture : vendredi 14h-18h ; samedi 10h30-18h et dimanche 14h30-18h

B.R.

Saint-Jean Bosco

L'accueil de jeunes femmes tibétaines et maliennes

Cet accueil est lié à l'accueil «Les champs de Booz», un groupe dont l'Ami a déjà parlé.

Ces jeunes femmes, tibétaines ou maliennes, qui sont arrivées en France, tentent de trouver une issue à leur galère (logement, travail...).

Leur parcours n'a pas été facile et les raisons de leur fuite des pays où elles vivaient sont évidentes... La paroisse Saint-Jean Bosco a organisé une petite fête autour d'elles, avec une cinquantaine de personnes, réunies par un repas amical.



© DR



© DR

Amitié judéo-chrétienne

15, rue Marsoulan (12^e)

Métro Picpus

A partir de 18h30

Portraits bibliques de Dieu

Mardi 12 février

Dieu est-il responsable du mal ou de la violence ? ■



Notre Dame de la Croix

Lancement d'Hiver Solidaire

Il faudra être une centaine. Cent personnes pour accueillir une ou deux personnes à la rue la nuit pendant trois mois ? La proportion peut surprendre ! Lorsqu'un petit groupe de paroissiens du «comité caritatif» a voulu lancer Hiver Solidaire à Ménilmontant, il a fallu démontrer leur capacité à entraîner la communauté paroissiale. Aussi, sur 500 paroissiens, plus de 80 ont répondu présent pour accueillir tout l'hiver une ou deux personnes à l'identité encore inconnue. Ce grand nombre est la garantie que l'accueil sera de qualité, que les bénévoles pourront s'engager de manière régu-

lière mais mesurée dans la durée et que la personne accueillie bénéficiera de nombreux contacts. Une fois le projet validé, il a fallu aménager un espace idoine et chaleureux, décider quelles personnes à la rue dans le quartier pourraient être hébergées, former les bénévoles et enfin répartir diverses tâches : apporter le dîner, passer la soirée, dormir sur place, apporter le petit déjeuner. La journée, la personne retourne à sa vie mais est aussi accompagnée par des travailleurs sociaux en partenariat avec ce programme et l'association Aux captifs la libération. Une première grande réunion des bénévoles a eu lieu en octobre puis chacun a pu être

formé lors de trois soirées organisées par le diocèse.

Les bénévoles, c'est vous, c'est moi

Les bénévoles sont variés : de 15 à 80 ans, de toutes origines sociales, paroissiens réguliers ou occasionnels. C'est une occasion d'agir ensemble, de mieux se connaître aussi dans un contexte différent de celui de temps de prière ou d'enseignement. Tout le monde est orienté vers un but, l'accueil de Joachim, qui est arrivé juste avant Noël et chacun croit dans l'utilité de cette action. Les résultats sont là : depuis qu'Hiver Solidaire a été mis en place



dans les paroisses parisiennes il y a 10 ans, 60 % des personnes ont ensuite trouvé un logement et plus de 400 personnes ont bénéficié d'une reconstruction sociale. Nous voyons tous, dans nos trajets quotidiens des personnes à la rue, cela blesse nos cœurs de les imaginer vivre sur les trottoirs, dans le froid, la pluie, tout en côtoyant l'indifférence des passants pressés.

Nous souhaitons tous vivre l'Évangile du bon Samaritain... et cette initiative en donne l'occasion, avec simplicité mais aussi avec un professionnalisme qui conjugue compétence et bonne volonté. Alors longue vie à cette initiative et surtout bonne route à Joachim, depuis peu hébergé à Ménilmontant ! ■

LAURA MOROSINI

La pensée sociale chrétienne au cœur du Grand débat

Ce qui se passe dans la maison commune

Le dialogue est à la base de la proposition chrétienne. Il ne s'agit pas d'imposer un modèle social chrétien qui n'existe pas. Encore moins de tirer de la foi des solutions miracles aux problèmes que rencontre notre communauté. Mais, comme l'affirmait le concile Vatican II en 1965, «les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps... sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ». Les chrétiens ne sauraient se réfugier hors du champ politique ou se désintéresser des crises qui bousculent la société. «Avant de voir comment la foi apporte de nouvelles motivations et de nouvelles exigences face au monde dont nous faisons partie, je propose de nous arrêter brièvement pour considérer ce qui se passe dans notre maison commune» ⁽¹⁾ Pour analyser les événements et contribuer à l'élaboration de solutions, les chrétiens peuvent partager la pensée sociale chrétienne élaborée tout au long des siècles. En voici les axes principaux.

Dignité et subsidiarité

Pas de débat possible si l'humanité de l'autre, fut-il opposant politique, est niée dès le départ. Mieux, si sa dignité «respectable» n'est pas affirmée. Qu'attendre de l'autre dans ce débat ? Quelle valeur reconnaître à sa voix ? Les mesures envisagées permettront-elles de mieux

faire respecter les droits fondamentaux de chacun ? Au nom de la dignité reconnue à chacun, la pensée sociale chrétienne rejoint les aspirations de certaines revendications actuelles en affirmant le principe de la subsidiarité : que les décisions soient prises au niveau le plus proche de là où elles devront être appliquées. L'Union Européenne a adopté ce principe, même si elle ne parvient pas toujours à le faire respecter. S'en souvenir peut éviter la tentation du centralisme bien français.

Solidarité avec les plus pauvres

Chaque acteur est invité à débattre puis à agir dans un esprit de solidarité nationale et internationale. Pas évident aujourd'hui de déployer la solidarité au-delà de la défense des seuls intérêts catégoriels. L'augmentation du pouvoir d'achat, bien sûr, mais en situant nos revendications personnelles en solidarité avec le partage qu'impose la situation des catégories sociales plus défavorisées ici et dans le monde. Alors interviennent deux principes révolutionnaires et très anciens dans le discours social de l'Église : l'option préférentielle pour les pauvres et la destination universelle des biens. La réduction des inégalités s'impose mais prioritairement en faveur des personnes ou des groupes les plus fragiles. Il convient de donner du sens au débat en n'abandonnant pas les

plus pauvres à leur triste sort et en les invitant à y participer !

Sans oublier la destination universelle des biens

Par ailleurs, si la production de richesses est louable, quel usage faut-il en faire ? La pensée sociale chrétienne rappelle la destination universelle des biens, non pour nier le droit de propriété mais pour favoriser la recherche du bien commun. Celle-ci devrait faciliter le plein épanouissement de l'humanité de chaque personne et de chaque groupe. Une telle perspective aide à réagir contre la course effrénée à «l'avoir» et à la consommation personnelle sans limite.

Clameur de la terre Clameur des pauvres

L'encyclique du pape François «Loué sois tu !», fait entrer le souci de la Maison commune dans le discours social chrétien. Il faut écouter «tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres». En termes politiques et dans le cadre de la recherche de propositions nouvelles pour le vivre ensemble, nous sommes invités à ne pas opposer la crise sociale à la crise écologique. L'affirmation du pape selon laquelle «Tout est lié» invite les protagonistes des deux clans à se rapprocher. Le débat peut commencer ! ■

GUY AURENCHÉ

Pape François : Encyclique, Loué sois-tu ! 2015

L'œcuménisme en action

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)

Unis dans l'action

En 1974, les deux fondatrices de l'ACAT, filles de pasteurs protestants, ont voulu, dès le départ, que cette nouvelle association ait une dimension œcuménique. Ainsi, protestants, orthodoxes et catholiques se regroupèrent-ils pour dénoncer la torture, intervenir par lettres auprès des autorités pour qu'elles cessent de torturer un homme, une femme, des enfants et prier. Le concile Vatican II chez les catholiques, les actions du Conseil œcuménique des Églises (Genève), le martyr imposé à nombre d'orthodoxes dans les pays de l'Est de l'Europe donnaient à ce projet œcuménique une actualité forte. L'annonce et le partage de la Bonne Nouvelle (Évangile) s'incarnaient à travers des visages, des amitiés, des joies et des peines partagées.

Ensemble dans l'action et la prière

C'est ensemble que les chrétiens devaient apporter à la société civile de l'époque (et d'aujourd'hui) leur contribution. Ensemble dans l'action, ensemble dans la prière, ensemble dans le travail de mobilisation des Églises et des chrétiens. Ensemble pour dénoncer les mécanismes qui conduisent à tant de traitements inhumains. Ensemble pour célébrer des libérations. Unis dans l'action, nous découvrons les richesses de l'autre.

Mais aussi la rugosité des différences qui séparent les croyants, et qu'il ne faut pas ignorer. Nous nous sommes tant combattus ! Se rapprocher de l'autre, le considérer comme un frère, une sœur, non pas malgré ses différences mais au cœur de celles-ci. Aussi à s'enrichir de ses trésors liturgiques et théologiques. Oui, j'ai alors découvert la place de la parole de Dieu chez les protestants ; le sens de la beauté du culte à rendre à Dieu chez les orthodoxes. Et eux découvraient la diversité de la catholicité (universalité).

L'unité comme horizon

La période actuelle est sans doute moins riche en inventions œcuméniques qu'elle ne le fut il y a 40 ans. Mais lorsque l'œcuménisme est mis au service de la défense du plus petit, les découagements s'effacent devant le geste à accomplir... ensemble. Alors la « base » peut non pas faire la leçon aux autorités hiérarchiques souvent trop frileuses, mais dire sa joie d'un œcuménisme vivant, concret, pleinement au service des blessés de la violence. Ce devoir de solidarité peut aider à dépasser problèmes théologiques et ecclésiaux hérités du passé. Et à ne pas oublier l'objectif de l'unité respectueuse des diversités. ■

GUY AURENCHÉ
ANCIEN PRÉS. DE L'ACAT



Urbanisme

Sans information préalable, ni la moindre explication, la Mairie de Paris a supprimé l'accès en électronique aux informations d'urbanisme qui figuraient dans le Bulletin Municipal Officiel de la Ville. Désormais elles ne peuvent plus être consultées que sur les panneaux d'affichage papier dans les Mairies d'arrondissement (comme les bans pour les mariages). Alors que nous sommes harcelés par tous les organismes et services possibles en vue d'abandonner le recours au papier et de passer à Internet, que vous soyez ou non familiarisé avec cet outil, eh bien la Mairie de Paris va dans l'autre sens ! Curieux !! ■

En bref

Rue de Buzenval, les travaux présentés récemment par Frédérique Calandra, pour créer une structure près du croisement Buzenval/Avron, avancent, on en est au creusement des fondations, mais énormément de béton armé est sorti à grand fracas. ■

Le club d'échecs de la Tour blanche

Fondée en 1945, la Tour Blanche est le plus ancien club d'échecs de Paris. Pour son 70e anniversaire, en 2015, le cercle a publié un ouvrage d'une soixantaine de pages – également disponible sur notre site internet, rubrique « historique » – retraçant sa riche histoire. Nous avons ainsi et notamment retrouvé trace du club dans la littérature échiquéenne française dès 1946 ! Le club se trouvait alors rue des Cendriers (à quelques centaines de mètres de ses locaux actuels, 28 rue des Amandiers), probablement dans un café, comme cela était le cas de quasiment tous les cercles d'échecs de l'époque. Le club, malgré plusieurs déménagements, est toujours resté ancré dans le 20^e arrondissement. Il n'est donc pas étonnant que la Tour Blanche et L'Ami du 20^e finissent par se retrouver !

Aujourd'hui, la Tour Blanche compte environ 140 adhérents, dont 20 jeunes filles et femmes. Dans un jeu, hélas, essentiellement masculin, le cercle accorde en effet la plus grande importance à la présence de la

gente féminine. Le club compte également une école d'échecs pour les jeunes, dès six ans, et propose aussi des cours pour adultes et de tous niveaux.

Nous sommes l'un des clubs français les plus actifs en compétition par équipes, avec plus d'une trentaine d'équipes engagées chaque année, de la Nationale 2 à la Nationale 5, en passant par la Coupe de France (la Tour Blanche atteint les quarts-de-finale en 2015 !), la Nationale 2 Féminines, la Nationale 3 Jeunes...

Le club est ouvert trois fois par semaine pour les entraînements et séances de jeu libre ; n'hésitez pas à nous rejoindre ! Toutes les informations sont disponibles sur notre site www.tourblanche.asso.fr

Nous remercions vivement L'Ami du 20^e de nous offrir cette rubrique mensuelle. Ce billet vous proposera chaque mois un problème à résoudre. Bonne lecture ! ■

LAURENT GAGNEPAIN,
PRÉSIDENT TOUR BLANCHE ÉCHECS

Recette de Sylvie

Le gâteau au chocolat d'excellence !

Ingrédients :

250 g de chocolat noir	250 g de sucre en poudre
125 g d'amandes pilées	125 g de farine
4 œufs	125 g de beurre
1 tasse de café fort	2 cuillères à soupe de kirsch
1 pincée de vanille en poudre	



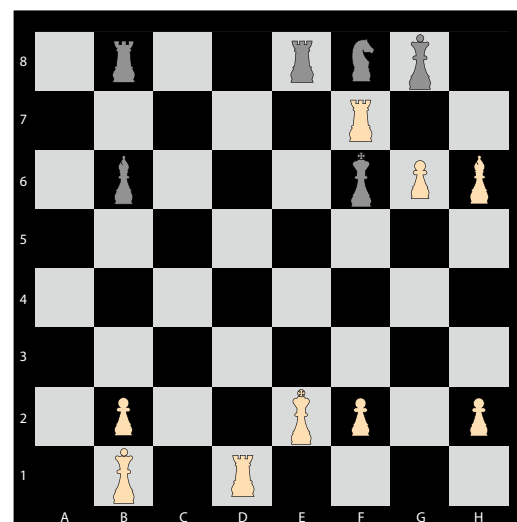
Préparation :

Faire fondre le chocolat avec la tasse de café. Ajouter : beurre, amandes, jaunes d'œufs, farine, sucre, vanille. Mouiller avec le kirsch jusqu'à ce que la pâte soit bien lisse. Travailler en même temps. Ajouter alors les blancs d'œufs battus en neige. Verser dans un moule beurré et faire cuire 45 minutes à four doux. Vérifier le degré de cuisson avec un couteau. Ce gâteau est encore meilleur lorsque le centre reste en truffe.

Ce gâteau peut se faire plusieurs jours à l'avance, de toutes façons au moins la veille.

Problème n°1 proposé par le club Tour Blanche

Difficulté : facile
Les Blancs jouent
et font mat
en 2 coups



Sudoku n°15 par Gérard Sportiche

Le but de ce jeu consiste à remplir chacun des neuf blocs de la grille avec les chiffres de 1 à 9. Chacun de ces chiffres ne figure qu'une seule fois sur chaque ligne horizontalement, sur chaque colonne verticalement et sur chacun des blocs de 9 cases.

Solutions n°14

3	4	2	9	8	6	1	7	5
7	8	5	2	4	1	3	9	6
1	9	6	7	5	3	4	2	8
8	6	4	5	3	9	2	1	7
2	3	1	6	7	8	9	5	4
9	5	7	4	1	2	8	6	3
6	1	3	8	9	5	7	4	2
4	2	8	1	6	7	5	3	9
5	7	9	3	2	4	6	8	1

	5		8		2	6		
	7	6			9		8	
		8		6		7		4
9			7	4			6	5
7				5				8
6	8			9	3			7
5		1		2		8		
	9		6			4	2	
		4	9		7		5	

Détente Jeux



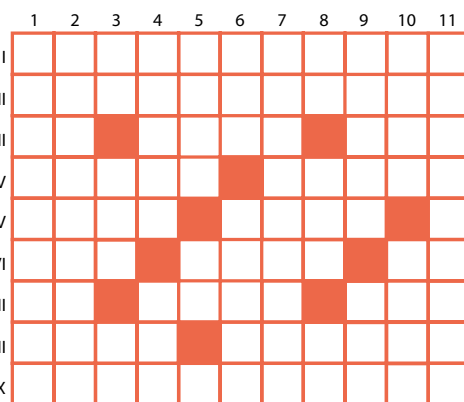
Les mots croisés de Bertrand Loffreda n° 752

Horizontalement

I. L'art de faire parler ceux qui, et pour cause, ne parlent pas. II. Avec un goût très raffiné. III. Deux cents. Femme à César. Le numéro de notre couverture. IV. Parlé en Élide. Très dur au carbone. V. Te mouillas la peau. Mis en retrait. VI. Pour la santé des étudiants. Bovin divinisé. Le cuivre au labo. VII. Romains. Slave communisé des marches du Sud. Possessif. VIII. Un hébergement d'où il vaut mieux être expulsé. Bogotanaise par exemple. IX. Ils donnent du tonus.

Verticalement

1. Fait souvent la loi. 2. Geste d'écartement. 3. À démontrer avec FD. Protoxyde d'hydrogène. Article. 4. Celles du diable sont les plus subtiles. Parmi les mobilités des régions. 5. Oint mais écla-boussé. Le flemmard des tropiques. 6. Couverture agricole. Choisis. 7. Fluidités bonnes pour les poumons. 8. Un milliardième de mètre. Démonstratif. Appuie l'accord. 9. Un mont cé-lèbre pour son col. La quille y repose. 10. Ni bien ni mal acquis. De la mitraille aux States. 11. Les machines à rallonger.



Solution du n° 751

Horizontalement : I. Originalité. II. Baragouiner. III. Epi. Ne. More. IV. Liera. Cauri. V. Innervation. VI. Se. Neoc. Sit. VII. Quetsche. Ra. VIII. Urge. Août. IX. Esperluette.

Verticalement : 1. Obélisque. 2. Rapineurs. 3. Irien. EGP. 4. Ga. Rentée. 5. Ignares. 6. Noe. Vocal. 7. Au. Cachou. 8. Limât. Eue. 9. Inouis. TT. 10. Terroir. 11. Ereintage.

L'Ami du 20^e • n° 750

Membre fondateur : Jean Simon.

Président d'honneur : Jean Vanballingham (1986-2008).

Président de l'association : Bernard Maincent.

Trésorier : Michel Koutmatzoff.

Ont collaboré bénévolement à ce numéro :

Guy Aurenche, Chantal Bizot, Gérard Blancheteau, Nicole Cazes, Henri Delprato, Philippe Dubuc, Pierre Fanachi, Gilles Godefroy, Marie-France Heilbronner, Roland Heilbronner, François Hen, Laurence Hen, Cécile lung, Michel Koutmatzoff, Sylvie Laurent-Bégin, Bertrand Loffreda, Laurent Martin, Laura Morosini, Josselyne Péquignot, Anita Pouchard, Serra Jean-Marc de Préneuf, Bertrand Rossignol, Yves Sartiaux, Sarah Simon, Edmond Sirvente, Gérard Sportiche, Jean-Pierre Tilquin

Conception graphique :

Marie Linard.

Illustration : Cécile lung.

Diffusion, communication, informatique :

Jacques Cuhe, Jean-Michel Fleury, Roger Girand, Cécile lung, Michel Koutmatzoff, Laurent Martin, Annie Peyrelade, Roger Toutain, André Pichard, Jean-Pierre Vittet.

Régie publicitaire :

Bayard service regie, 18, rue Barbès, 92 128 Montrouge Cédex Tél 01 74 31 74 10

Mise en page et impression :



Cheillon Imprimeur, 26, boulevard Kennedy, 89100 Sens

L'Ami du 20^e, bulletin de l'association L'Ami du 20^e (loi de 1901), paraissant chaque mois. Commission paritaire n° 0616G-88395 N° ISSN 1270-7643 Dépôt légal : à parution Courriel : lamiduzoeme@free.fr Rédaction, administration : 81, rue Haxo, 75020 Paris Tél 06 83 33 74 66 – Fax 01 43 70 26 81

Site Internet de l'Ami du 20^e
<http://lamiduzoeme.free.fr>

ABONNEZ-VOUS à L'AMI DU 20^e 10 numéros

Nom

Abonnement



Prénom

Réabonnement



Mail

Adresse

Ville

Code postal

Tél

Ordinaire • 1 an 18 €



• 2 ans 35 €



De soutien • 1 an 28 €



• 2 ans 50 €



D'honneur • 1 an 38 €



• 2 ans 70 €

Merci de joindre le règlement à l'ordre de L'AMI du 20^e, à adresser à : L'AMI du 20^e, 81, rue Haxo, 75020 Paris

L'église Notre-Dame de la Croix de Ménilmontant, histoire et architecture

Louis Héret est connu surtout pour être l'architecte de Notre-Dame de la Croix de Ménilmontant. Il naît à Paris, le 2 septembre 1821, rue Notre-Dame de Nazareth (3^e arrondissement actuel)¹.

Une famille modeste

Son père, Pierre Jean-Baptiste Héret (1789-1850), est artiste dramatique, mais un comédien sans grand talent ni gloire, abonné aux seconds rôles, et sa mère, Louise Amanda Delétan (1799-1840) est brodeuse. Quel hasard conduit Louis, issu d'un milieu très modeste, à étudier à l'École des beaux-arts de Paris ? L'enseignement de l'architecture y est gratuit et, pour beaucoup de jeunes gens sans fortune, c'est une promesse de promotion sociale. Héret travaille dans un atelier très réputé, dirigé par deux grands architectes parisiens, Hippolyte Lebas et Antoine Vaudoyer, qui forme de nombreux Grands Prix de Rome comme H. Labrousse ou Ch. Garnier. Avec eux, Héret est à bonne école ; il sort diplômé en 1844.

L'architecte

Héret fait une carrière professionnelle honorable et construit de nombreux batiments en particulier des immeubles de rapport, surtout dans le 20^e arrondissement : 20, rue Étienne Dolet (1880), rue de la Mare/rue des Pyrénées (1881), 110, rue de Belleville (1884). Il obtient une médaille de bronze pour l'église Notre-Dame de la Croix à l'Exposition universelle de Paris, en 1878. Héret cesse ses activités en 1888. Il a aussi une brève carrière de magistrat municipal dans notre arrondissement : de 1860

à 1869, il est adjoint au maire Léon Morel-Fatio, puis lui succède brièvement au fauteuil de maire jusqu'à la proclamation de la République, le 4 septembre 1870. Décédé le 6 mars 1899, il est inhumé au cimetière du Père-Lachaise, dans la 65^e division.

L'église Notre-Dame de la Croix de Ménilmontant

Longtemps, Ménilmontant a dépendu de la paroisse de Belleville. Sa population s'accroissant, le curé de Belleville fait édifier, en 1833, 6, rue de la Mare, une chapelle, érigée en paroisse en 1847. Elle est dédiée à Notre-Dame de la Croix en souvenir d'une statue de la Vierge qui se trouvait avant la Révolution dans la maison de campagne des religieux de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie à Ménilmontant. Vers 1850, cette chapelle qui ne contient que 400 personnes, ne convient plus aux besoins de la paroisse. C'est aussi le moment où l'architecte Lassus construit, entre 1854 et 1859, l'édifice néogothique de Saint-Jean-Baptiste de Belleville, son dernier chantier et son œuvre la plus aboutie. La population de Ménilmontant réclame à son tour une église plus spacieuse.

Le conseil municipal de Belleville n'y est pas opposé, mais il ne peut engager de grosses dépenses. Il consulte un architecte de renom, Louis-Auguste Boileau, qui travaille alors à l'église Saint-Eugène, située dans le 9^e arrondissement ; c'est la première fois en France qu'on propose une construction en style gothique employant la fonte et le fer pour les piliers et les nervures. Le projet est mis à l'étude, mais, pour des raisons sans doute liées à l'annexion de Belleville à Paris

en 1860, il est retardé. Finalement, Louis Héret commence, en 1863, les travaux de la nouvelle église de Ménilmontant et la livrera, encore inachevée, au culte, fin 1869. Pendant la Commune, elle sert de club révolutionnaire ; on y aurait voté, le 6 mai 1871, la mort de l'archevêque de Paris et des otages de la rue Haxo. Elle est achevée en 1880.

L'emplacement de l'église, sur une forte pente, à flanc de colline, est un défi architectural. On doit construire un impressionnant perron de 54 marches, en quatre volées, pour régulariser la différence de niveau entre le chevet et la place où se dresse la façade.

L'église frappe par ses imposantes dimensions : 97 m de long, 38 m de large, 20 m de hauteur sous la voûte de la nef, une superficie de 3 195 m². C'est le troisième édifice religieux de Paris par sa longueur. Son plan en croix latine à transept peu débordant est terminé par un chevet semi-circulaire. Le corps central de la façade a deux étages, surmontés d'une tour clocher de 78 m de haut et d'une flèche. La façade principale présente trois portails à tympan, centrés autour de la Vierge.

Un style « éclectique » et une technique pionnière

Stylistiquement, Notre-Dame de la Croix s'inscrit dans le mouvement de revivalisme de l'architecture médiévale alors à la mode. Elle combine des éléments de style roman des xie et xii^e siècles et d'autres de style gothique du XIII^e. Mais, si l'église relève du style « éclectique », mêlant des éléments empruntés à différents styles de l'histoire de l'art, il ne faut pas la considérer comme un pastiche. Le dessin de l'architecte n'a pas



© CHRISTIANE DEMEULENAERE-DOUYÈRE

Église Notre-Dame de la Croix de Ménilmontant, voûtes de la nef.

été seulement de proposer la reconstitution d'une église médiévale, mais bien de faire œuvre originale en utilisant librement les données de la tradition.

« Romains » sont l'architecture du narthex et des bas-côtés, les murs et piliers massifs, les chapiteaux – merveilles de stylisation qui reprennent des thèmes floraux – et les culots des chapelles latérales – têtes de rois, reines, ducs, nobles, prélats ou simples bourgeois du Moyen Âge, figures de la Bible comme Moïse². La nef, à trois vaisseaux élancés, et le chœur se réfèrent à l'art gothique : arcades en plein cintre, piliers ornés de chapiteaux stylisés et colonnes semi-engagées. La nef et les croisillons du transept sont surmontés d'un passage étroit dans l'épaisseur des murs qui se poursuit, ininterrompu, au-dessus du chœur. La lumière entre par les nombreux vitraux et le plafond utilise l'arc brisé, l'ogive si caractéristique du gothique.

Mais la grande originalité de Notre-Dame de la Croix est technique : une armature métallique recouverte de moellons, conforme au nouveau procédé de construction Boileau inauguré à Saint-Eugène. Le traitement des voûtes est original : certains arcs-doubleaux en fonte sont laissés visibles dans la nef et le chœur, créant ainsi, par un contraste de couleur et de matière, un bel effet décoratif.

Notre-Dame de la Croix a aussi son mystère : d'énigmatiques dessins, au fusain avec parfois des rehauts de peinture sanguine, ornent certaines salles

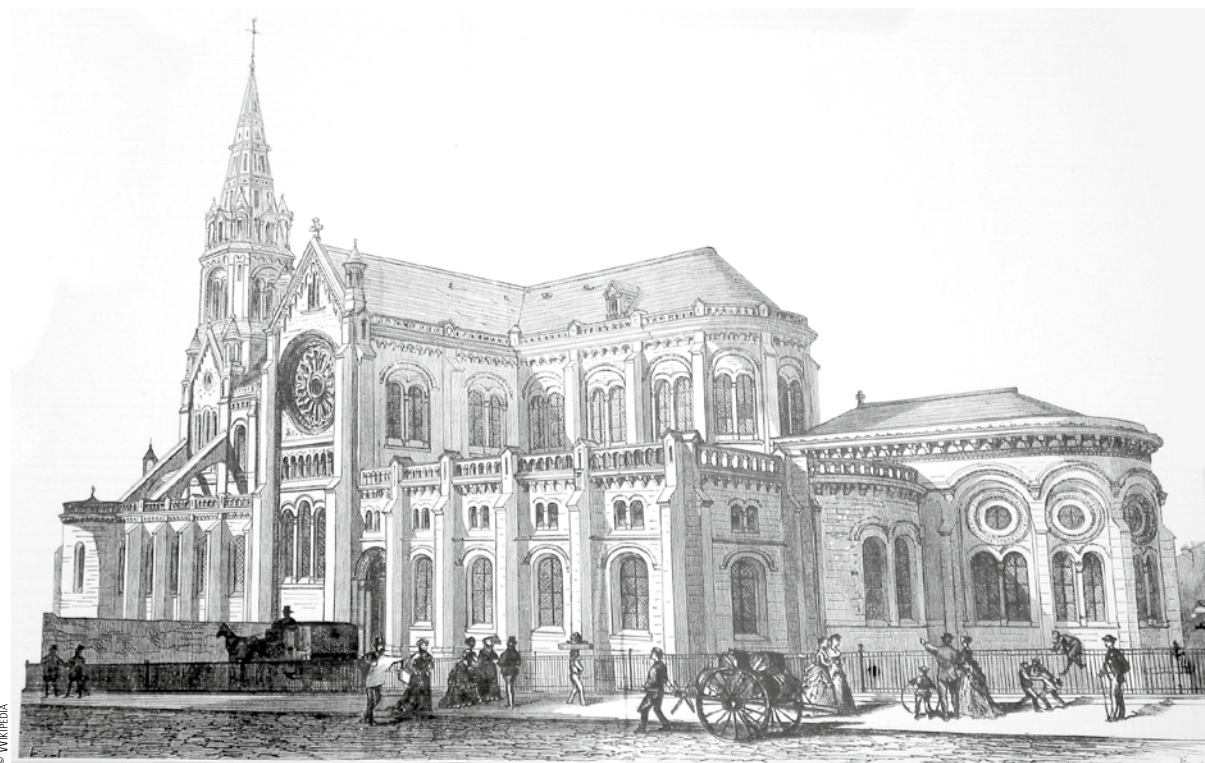
du clocher. Beaucoup de ces dessins sont malheureusement dégradés, mais on peut y reconnaître des scènes de l'histoire sainte, inspirées de l'Ancien et Nouveau Testament : Adam et Ève tenant une branche de pommier, tournant le dos à Dieu et quittant le Paradis, une Arche de Noé surmontée de nuages... ; ou des scènes symboliques comme la Justice des hommes, ou le Char du Temps, tiré par un petit ange qui représente l'avenir... La question, bien sûr, est de savoir quand ils ont été réalisés. Une inscription pourrait donner une fourchette de dates : 1882 et 1891. Deux auteurs y auraient collaboré, un plus habile, l'autre plus naïf. Peut-être les sonneurs de cloches ? La question est ouverte³. ■

CHRISTIANE DEMEULENAERE-DOUYÈRE
VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU
20^E ARRONDISSEMENT DE PARIS

¹ Un article plus détaillé sur Louis Héret paraîtra dans une prochaine édition du Bulletin de l'Association d'histoire et d'archéologie du 20^e arrondissement de Paris.

² Pour une visite virtuelle de l'église : https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_Notre-Dame-de-la-Croix_de_M%C3%A9nilmontant et <https://www.patrimoine-histoire.fr/Patrimoine/Paris/Paris-Notre-Dame-de-la-Croix-de-Ménilmontant.htm#JesusGuerissantLesMalades>.

³ Jean-Pierre Monnier, « Mystère en noir et blanc. Les étranges fresques de Ménilmontant », L'Ami du 20^e, mars et avril 1997, et Vincent Tailhardat et Emmanuel Tois, « Mystère en noir et blanc. Les étranges fresques de Ménilmontant », L'Ami du 20^e, janvier 2017, n° 731,



Vue générale de l'église Notre-Dame de la Croix de Ménilmontant du côté du chevet, XIX^e siècle



PROGRAMME DES THÉÂTRES

THÉÂTRE DE LA COLLINE

15, rue Malte-Brun,
01 44 62 52 52

• Grande salle

Kafka sur le rivage

D'après Haruki Murakami
Mise en scène de Yukio Ninagawa
Les pérégrinations de Kafka Tamura, un adolescent de quinze ans, sur les routes du Japon, en quête de sa mère et les errances de Nakata, vieil homme simple d'esprit à la recherche de chats égarés...
Spectacle en japonais surtitré en français ;
Du 15 au 23 février

• Petite salle

Insoutenables longues étreintes

Texte d'Ivan Viripaev
Mise en scène de Galin Stoev
Jusqu'au 10 février (voir L'Ami n° 751)

THÉÂTRE LE TARMAC

La Scène internationale francophone
159, avenue Gambetta,
01 40 31 20 96

Andy's gone

Texte de Marie-Claude Verdier
Mise en scène de Julien Bouffier
Sur le plateau, se joue une version revisitée et actualisée d'Antigone.
La rigidité du pouvoir et de la maturité contre la jeunesse rebelle, éprise de liberté.
Mercredi 20 février à 20h

LES PLATEAUX SAUVAGES

5, rue des Platrières,
01 40 31 26 35

**Penrose**

Texte et mise en scène de Florian Choquart
Il y a quelques années, venir de banlieue était une honte. Dans cette fable d'anticipation, plus qu'une fierté, la banlieue est devenue une mode « un produit commercial »...
Jusqu'où iront les visiteurs du parc dans leur recherche de sensations fortes ?
Sorties de résidence
Vendredi 15 et samedi 16 février à 15h et 19h ; gratuit sur réservation

THÉÂTRE AUX MAINS NUES

45, rue du Clos,
01 43 72 60 28

Théâtre d'objets

Petit bonhomme en papier carbone

Texte, mise en scène et interprétation : Francis Monty
Ethienne tente de trouver une explication à ses origines. Comment sa mère a-t-elle pu donner naissance à 57 enfants sans l'intervention des dieux ?
Mardi 19 février à 14h, mercredi 20 à 20h, jeudi 21 à 14h et 20h, vendredi 22 à 20h

AU PAVILLON CARRE DE BAUDOUIN

121, rue de Ménilmontant
01 58 53 35 40

Invitations aux Arts et Savoirs

Une véritable université populaire accessible à tous. Entrée libre dans la limite des places disponibles. (Jauge de l'amphi-

théâtre : un peu moins de cent places).

Comprendre l'économie

Mercredi 13 février à 19h30
Le bitcoin va-t-il remplacer l'euro ?
par Assen Slim

Sonarium - Sessions d'écoute d'albums

Mardi 5 février à 19h
NWA -Straight Outta Compton (1988) avec Julien Bitoun

Découverte de l'Art actuel Identité(s) et Société

Mardi 5 février à 14h30
Famille(s) et parentalité avec Barbara Boehm

Parcours philosophique – La vie

Jeudi 7 février à 18h30
La lutte pour la vie (II) avec Jean-François Riaux

Les Samedis musique du C2B

Samedi 2 février à 15h30
Claude Nougaro, Muses et Musiques par Thierry Guedj

A la découverte du langage musical

Vendredi 1er février à 19h
Offenbach par Michaël Andrieu

Dialogues littéraires

Mercredi 6 février à 14h30
Dominique Sigaud, écrivain et journaliste par Chantal Portillo

Lire la ville : le 20^e arrondissement

Samedi 23 février à 15h
Noms de rues et lieux-dits de Charonne et Belleville, trace de nos territoires par Denis Goguet

LES BIBLIOTHÈQUES

BIBLIOTHÈQUE OSCAR WILDE

12, rue du Télégraphe,
01 43 66 84 29

Offre valable jusqu'au 19 février

Aller au théâtre à tarif préférentiel pour aller voir la pièce « Qui a tué mon père »

Texte d'Edouard Louis, Mise en scène de Stanislas Nordey
Au théâtre de la Colline le jeudi 21 mars à 20h30. 14 € la place, s'inscrire à la bibliothèque avec sa carte de lecteur

BIBLIOTHÈQUE NAGUIB MAHFOUZ

66, rue des Couronnes,
01 40 33 26 01

Jeudi 14 février à 19h30

Festival « Bobines Sociales »

Projection du film « Maman Colonelle' par Dieudonné Hamadi. Entrée libre

BIBLIOTHÈQUE SORBIER

17, rue Sorbier,
01 46 36 17 79

Vendredi 8 février de 19h à 22h 30

Soirée jeux de société

Jeux de rapidité, jeux d'ambiance, jeux de stratégie. Possibilité d'apporter son repas et diner sur place. Entrée libre pour adultes et enfants à partir de 8 ans

MÉDIATHÈQUE MARGUERITE DURAS

115, rue de Bagnolet,
01 55 25 49 10

Samedi 2 février à 11h

Rendez-vous

L'association « Tout en parlant » invite les lecteurs à un échange autour du livre « Sommeil » de Haruki Murakami.
Réservation sur toutenparlant@gmail.com

Samedis 2, 16 et 23 février de 14h à 16h

Ateliers d'écriture avec Félix Jousserand

« La fabrique du voyou » avec Félix Jousserand en résidence à la médiathèque (Voir L'Ami n° 729). Sur réservation par téléphone à la médiathèque et par mail : mediatheque.marguerite-duras@paris.fr

Mardi 12 février à 19h

Festival « Bobines sociales »

Projection du film « Le temps des forêts » de François Xavier Drouet
Voyage au cœur de la sylviculture industrielle et de ses alternatives, du Limousin aux Landes et du Morvan aux Vosges.
Un débat s'ensuivra avec l'association « Pavé et Manivelle ». Entrée libre

Samedi 16 février à 11h

Conférence Politeia

Thème : Les réseaux sociaux ont-ils livré la démocratie au populisme ?
Avec Caterina Froio, professeur en science politique

BIBLIOTHÈQUE LOUISE MICHEL

35, rue des Haies,
01 58 39 32 10

Samedis 2 et 16 février de 11h à 13h

Le café de Louise

Venez échanger sur vos lectures, prendre un thé ou tendre une oreille
Entrée libre

Samedi 23 février à 19h

La folie dans tous ses états

Qu'entend-on par « folie » en 2019 ?
Qu'est-ce qu'une personne « folle » ?
Ce terme a-t-il encore un sens ?
Table ronde avec Cyrille Amistani, psychanalyste, Calvin, artiste et handicapé physique et mental, et Fred, secrétaire de l'association Humapsy

LIBRAIRIES

L'ATELIER

2 bis, rue du Jourdain,
01 43 58 00 26

Jeudi 7 février à 20h

Une soirée avec deux écrivains :

Claudine Galéa pour son roman « Les choses comme elles sont » ; l'émancipation d'une enfant curieuse de tout, devenue adolescente rebelle... et puis la famille avec « ses trous noirs » inavouables, les relents amers de l'Histoire, à Marseille et de l'autre côté de la Méditerranée...

Samy Langerart pour son roman « Mon temps libre ». Après une rupture amoureuse, le narrateur vit, survit à Berlin. Là, le temps, le temps qui passe, le temps perdu, celui qu'il fait, saison après saison...les petits évènements du quotidien l'aident à se reconstruire...

LE GENRE URBAIN

60, rue de Belleville,
01 44 62 27 49

Mercredi 6 février à 20h

Le chantier et la ville : rencontre-débat avec Valérie Nègre, autour du catalogue de l'exposition de la Cité de l'architecture et du patrimoine : « L'art du chantier, construire et démolir du XVI^e au XXI^e siècle »

LE MERLE MOQUEUR

51, rue de Bagnolet,
01 40 09 08 80

Vendredi 8 février à 19h 30

Invité pour le lancement de son ouvrage, Nicolas Delalande présente « La lutte et l'entraide-l'âge des solidarités ouvrières ».

DANSE

THÉÂTRE LE TARMAC

La scène internationale francophone
159, avenue Gambetta, 01 43 64 80 80

Botero en Orient

Conception et chorégraphie Taoufiq Izeddou
Un spectacle hors des chorégraphies battues qui remet en cause le canon, le modèle

et la référence, d'après les figures atypiques du peintre-sculpteur Fernando Botero.

Du 20 au 22 février à 20 h

MUSIQUES

STUDIO DE L'ERMITAGE

Du 7 au 14 février

Festival « Au fil des voix 2019 »

Vendredi 8 février à 20h30, ouverture des portes à 20h
Musiques du sud de l'Italie
Avec la chanteuse, Rachele Andrioli, accompagnée à l'accordéon par Rocco Nigro.
Musiques du Brésil
Avec le chanteur Joao Cavalcanti et le musicien- pianiste-accordéoniste Marcelo Caldi

THÉÂTRE CLAVEL

3, rue Clavel, 09 75 45 60 56

Dimanche 3 février à 20h

Cello Woman

« 2 en Une »

Moitié violoncelle, moitié femme, musicienne et chanteuse, Cello Woman s'accompagne et interprète des chansons du quotidien avec drôlerie et humour. A ses côtés, Bastien Lucas, son acolyte au piano ou à la guitare.

CINÉ-SENIORS

Jeudi 21 février à 14h 30

Un beau soleil intérieur de Claire Denis

Avec Juliette Binoche, Xavier Beauvois, Philippe Katerine, Josiane Balasko, Bruno Podalidés, Gerard Depardieu, entre autres.
Isabelle, divorcée, un enfant, cherche un amour. Enfin un vrai amour.
En partenariat avec le cinéma Etoile-Lilas Place du Maquis du Vercors
Tickets à retirer à la mairie à partir du 6 février 2019
Gratuit pour les seniors du 20^e

EXPOSITIONS

ATELIERS D'ARTISTES DE BELLEVILLE

1, rue Francis Picabia, 01 73 74 27 67
www.ateliers-artistes-belleville.fr
Ouverture de la galerie du jeudi au dimanche de 14h à 20h

Les EtatsMorphoses

du 7 au 17 février et vernissage le vendredi 8 février à partir de 18h 30

Nadia Atek, Pascale Leroi, Isabelle Terrisse
Trois artistes explorent par la peinture, la photographie, (entre autres) les résultats plastiques de la transformation. Dans ce processus, les objets demeurent identifiables mais apparaissent dans un contexte inattendu.

CAFÉ PHILO

MJC Les Hauts de Belleville
25, rue du Borrégo, 01 43 64 68 13

Jeudi 21 février à 19h 30

Thématique : le travail
Être reconnu/s'épuiser ou se révéler ?
Entrée libre



Guy Rétoré 1924 - 2018

Disparition du fondateur du Théâtre de l'Est parisien (TEP)

Longtemps à Paris, dans l'est de la capitale, et plus précisément dans le 20^e arrondissement, Guy Rétoré fut tour à tour aux trois angles d'un triangle Ménilmontant-Gambetta-Saint-Fargeau en lien à chaque fois avec un théâtre.

Fils d'une famille paysanne de Sologne, venue chercher du travail dans la grande ville, il fréquente l'école élémentaire située au 40, rue des Pyrénées.

Plus tard, pendant la seconde guerre mondiale, son père le fait entrer à la SNCF, où lui-même est employé, pour lui éviter le Service du travail obligatoire (STO). Et c'est là qu'il découvre le théâtre, grâce à « l'Equipe », la compagnie théâtrale de la SNCF. Guy Rétoré se forme, suit des cours, et en 1950, au Théâtre de Chaillot, il découvre « Le Cid » de Corneille dans une mise en scène de Jean Vilar, et pour lui c'est un choc, « l'occasion d'une première émotion d'art dramatique ».

Et dans cet après-guerre, dans ces quartiers populaires où il n'y avait rien, pas un théâtre, il choisit d'y jeter l'ancre et en 1955, il fonde sa propre compagnie « La Guilde ». Deux ans plus tard, il est lauréat du concours des jeunes compagnies et s'installe dans une salle de patronage de la rue du Retrait, au numéro 15, qu'il appelle « théâtre de Ménilmontant ». En 1960, deux pièces d'Alfred de Musset déplaisent au clergé, propriétaire du lieu, qui décide de suspendre le bail accordé à Guy Rétoré... Faute de mieux, un bistrot désaffecté de la rue des Amandiers va rendre possible la poursuite des activités de la Compagnie...

En 1962, le ministère des Affaires culturelles fait l'acquisition d'une salle de cinéma « Le Zénith » située au 15, rue Malte Brun. Belle opportunité pour l'implantation de « La Guilde » et les premiers pas du TEP (Théâtre de l'Est parisien). L'inauguration aura lieu en 1963 en présence d'André Malraux, ministre du général de Gaulle.

A l'image de Jean Vilar

Le modèle esthétique et politique de Guy Rétoré est Jean Vilar, créateur et directeur du Festival d'Avignon de 1947

à 1971, et directeur du TNP (Théâtre national populaire) de 1951 à 1963.

La première saison du TEP, rue Malte-Brun, (1963-1964) est un succès. En quelques mois, 18 000 personnes prennent une carte d'adhésion... Un record !

En 1972, Jacques Duhamel (1924-1977), ministre de Georges Pompidou, qui mène une politique pour l'insertion de la culture dans la vie quotidienne, en fait un théâtre national et déclare : « le TEP, c'était jusqu'ici une démarche, un esprit, une troupe, un public. C'est maintenant une institution ».

Un théâtre engagé

Pour Guy Rétoré, le théâtre a une fonction sociale, « il doit faire partie de la vie tout court. Il ne doit pas être qu'une parenthèse, le temps d'un spectacle. » Le théâtre populaire est un théâtre progressiste qui traite des sujets de société. De même, la peinture, avec « Guernica » de Pablo Picasso, le metteur en scène poursuit : « ce n'est pas qu'une œuvre d'art, c'est la dénonciation d'un crime, de la dictature, de la cruauté ».

En 1983, avec l'arrivée de Jack Lang, ministre de la Culture de François Mitterrand, un projet d'envergure s'engage : démolition du théâtre existant et construction d'un nouveau sur le site initial, le futur Théâtre national de la Colline, (voir L'Ami n° 749). Durant les travaux, Guy Rétoré se déplace au 159, avenue Gambetta dans une salle de répétition et, moyennant quelques aménagements, il s'y installe jusqu'en 2002. Fidèle à lui-même, à sa démarche de citoyen du théâtre, qui plus est de proximité, et rive à son nom d'origine, le TEP, il sait alterner dans sa programmation et ses réalisations, pièces classiques et contemporaines françaises et étrangères.

Et sur les trois plateaux du 20^e qu'il dirigea, il mit en scène William Shakespeare, Carlo Goldoni, Nicolas Gogol, Bertolt Brecht, George Bernard Shaw, Paul Claudel, Samuel Beckett, John Arden, Roger Vailland, Denise Bonal. Entre autres...



Le 17 décembre 2018, Franck Riester, le ministre de la Culture lui a rendu hommage, en soulignant « son travail de défricheur, exemplaire et au service de tous »... ■

YVES SARTIAUX

Au Théâtre de la Colline

Kafka sur le rivage de Haruki Murakami
Mise en scène de Yukio Ninagawa

« Nous perdons tous sans cesse des choses qui nous sont précieuses... des occasions précieuses, des possibilités, des sentiments qu'on ne pourra pas retrouver. C'est cela aussi, vivre ». (Haruki Murakami : « Kafka sur le rivage » ; ouvrage récompensé dans le monde entier)

« Kafka sur le rivage » est un roman d'apprentissage, la rencontre de deux êtres, l'un à l'aube de sa vie et l'autre au crépuscule. Quand leurs chemins vont se croiser, chacun découvrira sa propre vérité, peut-être ?

Le metteur en scène Yukio Ninagawa (1935-2016) a su maintenir, dans une succession de tableaux, cette oscillation entre le réel et l'imaginaire.

A découvrir au théâtre de la Colline, du 15 au 23 février ; 15, rue Malte-Brun ; 01 44 62 52 52 ; spectacle en japonais surtitré en français ■

YVES SARTIAUX

**AMBULANCES ADAM 75**

URGENCES, CONSULTATIONS, DIALYSES...

147 BIS RUE DU CHEMIN VERT
75011 PARIS**01.44.64.09.29****Chocolats et confiseries**ouvert du mardi au samedi
de 10h à 19h
377 rue des Pyrénées
75020 Paris
09 86 78 17 6473 rue Buzenval 75020 - Paris
Tél : 09 52 95 46 89**Hervé DONNADILLE**Votre Caviste
150-152 rue de Belleville
75020 PARIS
Tél : 01 42 23 22 25
Mail : paris20@cavavin.fr
f cavavin jourdain**Franck RABOSSEAU**
Administrateur de biens**Syndic - Gestion
Location - Vente**Tél : 01 43 15 71 10
Mob : 06 03 70 60 23
email : contact@tragestim.com
www.tragestim.com

10 rue de la Chine 75020 PARIS

Une publicité
dans ce journal
Contactez le**01 74 31 74 10**

ou le

06 24 52 38 94**CHÉRET AAM**
ATELIERS D'ART
LITURGIQUE9, rue Madame - Paris 6^e
Tél. 01 42 22 37 27
www.cheret-aal.fr
E-mail cheret.aal@wanadoo.fr
(Quartier Saint-Sulpice)**ZERO DECHET**
RÉSERVOIR
BIOEpicerie bio 100% vrac
109 rue de Belleville
01 40 23 93 97**Fromagerie Beaufile**

Fromager - affineur

www.fromagerie-beaufile.com
118, rue de Belleville
75020 Paris
01 46 36 61 71au Poincaré
5, rue Henri Poincaré
PRODUITS DU TERRAIRE - REGIONAUX
DIRECT PRODUCTEURS 75020 Paris
VINS NATURELSHoraires d'ouverture du mardi au samedi
de 10h à 20h
Nocturne les vendredis jusqu'à 23h
(événements / dégustations)
+33 1 83 89 81 02 - contact@aupoincare.fr
f Au poincaré**ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT**Maçonnerie - Plâtrerie - Peinture
Revêtement de Sols et Murs
28 rue Pierre Brossollette - 95340 PERSAN
Tél. : 01 30 34 62 12 - Port. : 06 71 60 20 62
57 bis rue de la Chine 75020 Paris
amrenov@orange.fr

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE

Aménagement
cuisine
salle de bains**Ets Riboux et Felden**Entretien
d'immeubles
Dépannage rapide1, rue Pixérécourt, 75020 Paris
Tél. 01 46 36 68 23PLOMBERIE
COUVERTURE
CHAUFFAGE**Ets MERCIER**
Tél. 01 47 97 90 74

21 bis, rue de la Cour-des-Noues

L'Ami du 20^e

En vente chez tous les marchands de journaux

Prochain numéro de L'AMI à partir du vendredi 1^{er} mars